UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Problématique d'intégration socio-académique des étudiants rapatriés de la Tanzanie à l'Université du Burundi

Kwizera, Cyriaque; Sous la direction du : Dr. Léandre Simbananiye

2012
UB, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1390

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION

DEPARTEMENT DES SCIENCES DE L'EDUCATION

PROBLEMATIQUE D'INTEGRATION SOCIO-ACADEMIQUE DES ETUDIANTS RAPATRIES DE LA TANZANIE A L'UNIVERSITE DU BURUNDI

« Cas des réfugiés d'à partir de1993 »

Par

Cyriaque KWIZERA

Sous la direction du :

Dr. Léandre SIMBANANIYE

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de Licencié en Sciences de l'Education.

Bujumbura, décembre 2012

DEDICACE

A nos regrettés grands- parents,

A nos chers parents,

A nos frères et sœurs,

A nos tantes et oncles,

A nos cousins et cousines,

A tous ceux qui nous sont chers,

A tous les étudiants rapatriés.

REMERCIEMENTS

L'individu a besoin d'un coup de main pour bien mener son travail. Et cela en général et dans un travail de recherche en particulier.

C'est pour nous une agréable occasion d'exprimer notre reconnaissance aux personnes qui, directement ou indirectement, ont contribué à l'élaboration de ce travail.

Nous pensons prioritairement au Professeur Léandre SIMBANANIYE qui a accepté de diriger ce mémoire. Ses conseils, sa disponibilité, ses compétences, ses remarques pertinentes, ses conseils judicieux nous ont été d'une grande utilité.

Nos sentiments de gratitude s'adressent également à nos parents qui nous ont envoyé à l'école et qui se sont toujours préoccupés de notre réussite. Qu'ils trouvent dans le présent travail le fruit de leurs efforts.

Nous tenons à remercier également tous nos éducateurs depuis ceux de l'école primaire jusqu'à ceux de l'université pour la formation tant morale que scientifique qu'ils nous ont donnée.

Nous adressons également nos vifs remerciements aux étudiants rapatriés qui ont accepté de nous donner des informations dont nous avions besoin pour la réalisation de cette recherche.

Enfin, que toute personne, qui, de près ou de loin, a contribué à la réalisation de ce travail, trouve ici l'expression de notre gratitude.

Cyriaque KWIZERA

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

D .P.E	: Direction Provinciale de l'Enseignement
Ed.	: Edition
E. N. S	: Ecole Normale Supérieur
E. S. F	: Expansion Scientifique Française
Et al	: et autres
F. P. S. E	: Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education
G. R .E. F	: Génie Rural Eau et Forêt
H. C. R	: Haut Commissariat pour les Réfugiés
I. S.A	:Institut Supérieur d'Agriculture
n °	: Numéro
O. N .G	: Organisation Non Gouvernementale
Op. Cit.	: opere citato (ouvrage déjà cité)
p.	: Page
P.A.M	: Programme Alimentaire Mondiale
pp.	: De la page ... à la page ...
P.U.F	: Presses Universitaires de France
R.O.U	: Régie des Œuvres Universitaires
U.B	: Université du Burundi
U.N·I.C.E.F	: United Nations International Children's Emergency Fund
U·S·A	: United States Of America

TABLE DES MATIERES

DEDICACE..... i

REMERCIEMENTS ii

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS iii

TABLE DES MATIERES iv

0. CONSIDERATION GENERALE 1

0.1. Introduction générale 1

0.1.1. Motivation et justification du choix du sujet 2

0.1.2. Délimitation du sujet 2

I^{ère} PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE 3

CHAPITRE 1 : ELUCIDATION DES CONCEPTS-CLES 4

1.0. Introduction.. 4

1.1.Le concept d'intégration 4

1° L'assimilation 5

2° L'insertion 5

3° L'acculturation 5

1.2. Le concept d'intégration sociale 6

1.3. Le concept d'intégration académique 7

1.4. Le concept de réfugié 7

1.5. Le concept de rapatrié 8

1.6. Le concept d'enseignement supérieur 8

1.7. Conclusion 9

CHAPITRE 2 : LES PROBLEMES RENCONTRES PAR LES ETUDIANTS RAPATRIES EN GENERAL DANS LEUR VIE UNIVERSITAIRE . 10

2.0. Introduction.. 10

2.1. Les difficultés d'ordre relationnel 10

2.2. L'image d'un étudiant rapatrié chez les autres étudiants 11

2.3. La discrimination 11

2 .4. Les difficultés d'ordre sociale et académique 12

2.4.1. Le logement 13

2.4.2. Les difficultés académiques 13

2.5. Les lacunes dans la formation antérieure 14

2.6. Conclusion... 15

CHAPITRE 3 : PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 16

3.0. Introduction 16

3.1. Problématique 16

3.2. Les objectifs de recherche 18

3.2.1. L'objectif général 18

3.2.2. Les objectifs spécifiques 18

3.3. Méthodologie 19

3.3.1. La méthode qualitative 19

3.3.2. Technique de recherche : enquête par entretien semi-directif 20

3.3.3. Population d'enquête 21

3.4. Travail de terrain 22

3.4.1. La pré-enquête 22

3.4.2. La technique du choix des enquêtés 24

3.4.3 L'enquête proprement dite 25

3.4.4. Les contraintes de terrain 26

3.4.5. Mode de dépouillement 26

3.4.6. Conclusion 27

IIème Partie : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS DE RECHERCHE 28

CHAPITRE 4 : PRESENTATION DES CAS 29

4.0. Introduction 29

4.1. Cas « MA»... 29

4.2. Cas « MI»... 31

4 .3. Cas «WA».. 32

4.4. Cas « KE»..... 33

4.5. Conclusion... 34

CHAPITRE 5 : LES DIFFICULTES SOCIALES RENCONTREES A L'UNIVERSITE DU BURUNDI PAR LES ETUDIANTS RAPATRIES DE LA TANZANIE 35

5.0. Introduction.. 35

5.1. Du regard de l'autre 35

5.2. Les difficultés relationnelles 36

5.3. Les difficultés de logement 36

5.4. La gestion de la période d'avant la perception de la bourse 37

5 .5.Conclusion... 38

CHAPITRE 6 : LES DIFFICULTES ACADEMIQUES RENCONTREES A L'UNIVERSITE DU BURUNDI PAR LES ETUDIANTS RAPATRIES 39

6 .0. Introduction 39

6.1. L'acquisition des connaissances 39

6.2. Les problèmes docimologiques 40

6.3. Conclusion... 41

CHAPITRE 7 : LES PERSPECTIVES POUR UNE MEILLEURE INTEGRATION DES ETUDIANTS RAPATRIES DE LA TANZANIE A L'UNIVERSITE DU BURUNDI 42

7 .0.Introduction.. 42

7.1. Du point de vue social 42

7.2. L'octroi du logement dès la première année des candidatures 43

7.3. Du point de vue académique 44

7.4. L'utilisation des méthodes d'enseignement et d'évaluation 44

CONCLUSION GENERALE 45

SUGGESTIONS 47

BIBLIOGRAPHIE 48

ANNEXES..... 50

0. CONSIDERATION GENERALE

0.1. Introduction générale

En 1972, le Burundi a connu une crise politico- ethnique qui a entraîné un mouvement d'exil vers les pays limitrophes. Une crise semblable mais d'une plus grande ampleur s'est reproduite en 1993 et beaucoup de burundais se sont réfugiés dans les pays voisins et surtout en Tanzanie. C'est à partir des années 2000 que le gouvernement du Burundi en collaboration avec quelques organisations humanitaires entre autre, le HCR et le PAM ont signé des accords stipulant le retour des réfugiés installés dans les pays de la sous région en général et en Tanzanie en particulier. Parmi ces réfugiés, beaucoup de jeunes qui devraient bénéficier d'une scolarisation ne sont pas parvenu à y accéder. Certains d'entre eux ont adhéré aux mouvements armés tandis que d'autres cherchaient des moyens pour survivre.

Cependant, il y a ceux qui ont eu la chance de faire des études en Tanzanie. Par exemple pour les réfugiés de 1993, dans les camps, il y avait des écoles qui étaient chargées d'accueillir des enfants qui poursuivent l'enseignement primaire et secondaire conformément aux programmes et rythmes établis par le système éducatif burundais. Depuis alors l'an 2000, on observe un mouvement de retour des réfugiés burundais. Parmi ceux –là, il y a des jeunes qui venaient de terminer les humanités générales dans ces camps de réfugiés en réussissant à un Examen d' Etat qu'ils ont fait dans les mêmes conditions que les élèves qui sont restés au Burundi et qui ont besoin de continuer l'enseignement supérieur à l'Université du Burundi. Toutefois, s'intégrer à l'Université est une tâche difficile même pour ceux qui n'ont pas fui le pays. Cette situation a suscité chez nous une curiosité qui nous a poussé à vouloir comprendre les difficultés rencontrées par les étudiants rapatriés en particulier ceux qui se rapatrient de la Tanzanie.

0.1.1. Motivation et justification du choix du sujet

«L'élaboration d'un sujet de recherche suppose d'abord un intérêt réel pour le thème que l'on se propose d'exploiter.»[1]

Le choix de notre sujet n'est pas l'émanation d'un simple hasard. Ainsi, nous avons été motivé par des observations personnelles faites dans la vie quotidienne à l'université du Burundi en général et pour les rapatriés en particulier en ce qui concerne leur intégration dans cette institution sur le plan social et académique. En effet, tenant compte des conditions de vie difficiles en général et les problèmes d'adaptation pour les nouveaux étudiants, nous avons constaté que les rapatriés sont victimes de certains préjugés ethniques et extrémistes de la part des autres étudiants. Ils sont accusés d'avoir des comportements marginaux et anti-sociaux qu'ils ont acquis dans les camps des réfugiés.Ils sont également accusés d 'avoir des idées des malfaiteurs dans cette institution ·

0.1.2. Délimitation du sujet

Dans toute recherche, il s'avère nécessaire à quiconque veut l'entreprendre de limiter le domaine de recherche. Ainsi donc, l'université du Burundi accueille des étudiants rapatriés qui viennent des différents pays limitrophes de la région des grands lacs.

En ce qui nous concerne, nous nous sommes limités aux étudiants rapatriés de la Tanzanie qui se sont réfugiés à partir des années 1993 car ils constituent une structure homogène qui a subi un encadrement bien connu de certaines organisations internationales notamment le HCR et l'UNICEF.Certes, ces dernières années, beaucoup de travaux ont été faits sur le milieu universitaire mais aucun d'entre eux ne porte à notre connaissance sur l'état d'enquête sur les problèmes d' ordre socio- académique que rencontrent les étudiants rapatriés de la Tanzanie au moment de leur intégration à l'université.

Selon FLIS- ZONABEND :

« Toute action ou tout jugement sur une institution scolaire requiert des enquêtes non seulement sur les conditions de vie de l'étudiant mais aussi sur le système pédagogique.» [2]

[1] LEON, A., Manuel de psychopédagogie expérimentale, Paris, PUF, 1977, p.4.

[2] FLIS – ZONABEND,F., Les lycéens de DAKAR, Essaie de sociologie de l'éducation, Paris, Maspero, 1968 , p .25.

I^{ère} PARTIE :

CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

CHAPITRE 1 : ELUCIDATION DES CONCEPTS-CLES

1.0. Introduction

Pour faciliter la compréhension des lecteurs, il s'avère nécessaire de commencer par préciser certains termes auxquels nous allons faire recours tout au long de notre travail.
Et pour éviter qu'il y ait des incompréhensions ou de mauvaises interprétations de certains termes – clés d' autant plus qu'un même terme peut être polysémique suivant le contexte dans lequel il est utilisé. La conceptualisation est une étape très importante dans toute recherche. a été soutenu par VOLTAIRE quand il a écrit :*« Si vous voulez converser avec moi, définissez d'abord vos termes et accordez vos lexiques. »*[1]
Ainsi, tout travail scientifique nécessite d'être élaboré tout autour de termes bien définis. C'est dans cette perspective alors qu'au cours de ce chapitre, six termes sont ici à définir : l'intégration, l'intégration sociale, l'intégration académique, un réfugié, un rapatrié et enfin, le terme d'enseignement supérieur.

1.1. Le concept d'intégration

Le terme d'intégration est très complexe, donc difficile à définir. Etymologiquement, intégrer vient du mot latin« integrare » qui signifie renouveler, rendre entier, complet. Il s'agit de l'action de faire entrer une partie dans le tout. Selon GRAWITZ : *« L'intégration est le degré de cohésion de l'ensemble qu'il est important de mesurer. Il peut s'agir de socialisation des enfants, d'intégration d'immigrés, d'une nation nouvelle ou du consensus et la participation des citoyens à la vie de la collectivité.»*[2]

L'intégration est encore une participation active à l'ensemble des activités de la société, l'adhésion aux règles de fonctionnement et aux valeurs de la société d'accueil, le respect de ce qui fait l'unité et l'intégrité de la communauté dont on devient partie intégrante. L'intégration n'est pas la négation de différences. Elle suppose un respect de règles de la vie sociale mais aussi une prise en considération des réalités culturelles afin de mieux garantir des droits de chacun. Elle est considérée comme un rapport d'interdépendance entre les acteurs dans une dynamique d'échange.

[1] VOLTAIRE F.M.A, cité par JEUNE HOMME, L. in, Pédagogie en cours, Tome3, Liège, Descer, 1963.
[2] GRAWITZ, M ., cité par BOUCHER, M. in, Les théories de l' intégration entre universalisme et différenciation, L' Harmattan , Montréal, 2000, p. 37.

Selon le Dictionnaire de psychologie, le terme d'intégration désigne : *« L'insertion à un groupe auquel le sujet devrait s'adapter en s'y conformant, le groupe pouvant se montrer plus ou moins favorables à cette insertion.»*[1] Le concept d'intégration a d'autres concepts connexes qui nécessitent d'être définis afin de bien clarifier ou comprendre le sens du terme intégration. Ces concepts sont : l'assimilation, l'insertion et l'acculturation.

1° L'assimilation

Assimiler vient du latin« assimulare», de similis, « semblable» qui, dans le cas de l'immigration signifie faire devenir semblable (sur le plan social et culturel) les immigrés aux membres du groupe social d'accueil, à une nation. Selon BOUCHER M. :*«L'assimilation est donc le renoncement, la disparition de la culture d'origine permettant une atomisation, puis, une absorption totale de la personnalité au sein de la société d'accueil.»*[2]
Il s'agit de devenir semblable. Par exemple une personne étrangère est assimilée dans la collectivité nationale.

2° L'insertion

Insérer vient du latin « inserere» qui signifie introduire, trouver sa place dans un ensemble. Le Dictionnaire, « Le Robert» de 1995, donne une définition du terme insertion qui ressemble beaucoup au sens donné au mot intégration. L'insertion sociale est définie en référence à la sociabilité, aux rapports relationnels des individus et des groupes. L'insertion est un processus d'action beaucoup moins totalisant que celui d'intégration.

3° L'acculturation

La notion d'acculturation est perçue par certains anthropologues des années 30 aux USA comme un processus de rapprochement entre les cultures différentes. Le processus d' «acculturation » est un phénomène dynamique en cours de réalisation. Ce concept est adopté essentiellement par les anthropologues culturalistes. L'acculturation est encore un processus pour lequel d'anciennes significations sont attribuées à des éléments nouveaux ou par lequel des nouvelles valeurs changent la signification culturelle des formes anciennes.

[1] ROLAND, D., et PAROT, F., Dictionnaire de psychologie, PUF, 1991, p.386.
[2] BOUCHER, M., Op.cit., p.26.

Selon D. CUCHE : *«L'acculturation est l'ensemble des phénomènes qui résultent d'un contact continu et direct entre les groupes d'individus de cultures différentes et qui entraînent des changements dans les modèles culturels initiaux de l'un ou de deux groupes. »*[1]

1.2. Le concept d'intégration sociale

Le processus d'intégration sociale concerne les diverses modalités d'interactions utilisées par les individus pour être situé et se situer dans un groupe ou dans une collectivité afin de se voir reconnu une place, un statut et une identité sociale. L'intégration sociale peut être considérée comme le degré selon lequel les comportements individuels et les groupes partiels s'accordent à ce qu'attend la collectivité. La logique d'intégration sociale forge l'intériorisation d'un certain conformisme et d'une sorte de domination collective acceptée par les individus. Il s'agit d'une programmation des individus par les structures d'intégration construisant des ordres. Et de contraintes culturelles que les personnes doivent adopter. Selon le Dictionnaire de la psychologie :

« L' intégration sociale permet à l' individu non seulement d' entrer en relation fonctionnel avec le monde, de satisfaire ses besoins d' être stimulé et d' agir mais encore de répondre à des besoins interpersonnels de participation, d' affiliation et de confirmation. »[2]

En ce qui nous concerne, nous pouvons définir le terme d'intégration sociale comme étant un processus par lequel un individu ou un groupe s'incorpore à une collectivité, à un milieu et les membres de ce milieu doivent faciliter cet individu à s'y conformer, à s'y intégrer harmonieusement. En fait, le processus d'intégration masque le processus d'exclusion. Or, une société moderne et démocratique qui veut donner une chance à tous les individus d'être des acteurs de leur propre vie doit les normaliser par un processus d'intégration bien confus. Bien plus, elle devrait les armer pour qu'ils soient sujets de leur expérience et qu'ils puissent affronter en conséquence, une société d'expérience conjuguant une multiplicité de logiques.

[1] CUCHE, D. Cité par BOUCHER, M .Op.cit., p.32.
[2] ROLAND, D. et PAROT, F., Op.cit., p.387.

1.3. Le concept d'intégration académique

Pour arriver à de bons résultats, on doit se fixer des objectifs et cela en générale et à l'université en particulier. L'étudiant pour mener sa tâche d'acquérir des connaissances dans cette institution, il doit être bien intégré socialement et académiquement car, les deux vocables doivent être inséparables et complémentaires afin de permettre à l'étudiant d'atteindre les objectifs qu'il s'est assignés.

Sur le plan académique, nous pouvons définir l'intégration académique comme étant le processus par lequel l'étudiant qui aborde l'enseignement supérieur se familiarise avec les méthodes d'enseignement, les travaux pratiques, le rythme de travail, les méthodes d'évaluation et d'enseignement ainsi que les contacts avec les professeurs.

Sur les recherches qui ont été effectuées sur l'intégration académique des étudiants latino-américains dans la filière Amerinsa, l'intégration académique est définie comme :

« Un processus d'ajustement psychosocial, la sélection des élèves qui sont admis dans la filière, la formation et la pédagogie du premier cycle.»[1]

1.4. Le concept de réfugié

Suite aux événements sanglants qui ont secoués le Burundi depuis les années 1972 jusque dans les années 1993, une partie de la population a pris le chemin d'exil vers les pays limitrophes en général et en Tanzanie en particulier. Cette population y mène une vie de réfugié et est confronté à de multiples problèmes. Parmi ces problèmes figurent ceux liés à la scolarisation des enfants dans les camps de réfugiés. Ils passent plusieurs années dans les camps sans activités pouvant les aider à se procurer de quoi vivre.

Selon le HCR, un réfugié est :

« Toute personne qui, (...) craigne avec raison d' être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, ou du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays(...) dans lequel elle avait sa résidence habituelle, à la suite de tels événements, ne veut y retourner.»[2]

[1] http://www.m2real.org/ spip.php? article 66 ; octobre 2011

[2] HCR, Convention internationale relative aux réfugiés, Genève, 1951, p.7.

Ainsi donc, un réfugié se distingue du «*déplacé intérieur*» par le fait qu'un déplacé est une personne qui a quitté le lieu d'habitation à la suite des massacres, de guerre ou événement politique et qui a dû se déplacer vers une autre zone relativement paisible tout en restant à l'intérieur du pays d'origine.

1.5. Le concept de rapatrié

Le mot« rapatrié» vient du verbe « rapatrier».
Selon le Dictionnaire LAROUSSE, ce verbe a deux significations :
Premièrement il signifie réconcilier et dans ce sens, on peut rapatrier ceux qui sont brouillés c'est à dire qu'on peut les réconcilier.
Deuxièmement, ce mot signifie le retour d'une personne sur le territoire du pays auquel elle appartient par sa nationalité.

Toutefois, aucun réfugié ne doit être rapatrié contre son gré c'est à dire que le caractère volontaire du rapatriement doit être respecté dans tous les cas en acceptant de ne pas infliger aucune sanction à celui qui se rapatrie volontairement en l'accusant qu'il a quitté son pays pour telle ou telle autres raison. Ainsi donc, nous pouvons définir un rapatrié comme toute personne qui, pour des raisons de sécurité peut demander asile dans un autre pays et qui, après un certains temps, constate qu'elle est garantie de sa sécurité et qui peut décider de revenir dans son pays natal.
Selon l'Encyclopaedia Universalis, un rapatrié est :
«*Toute personne ayant dû ou estime devoir quitter à la suite d'événements politiques un territoire où elle était établie et dont elle avait la nationalité et qui décide d'y revenir pour y être sous la protection de ses lois*»[1]

1.6. Le concept d'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur comprend l'ensemble des enseignements qui font suite aux études secondaires et concourent à la formation culturelle de la société et l'amène à son évolution vers une responsabilité plus grande de chaque homme vers son propre destin. Il se donne dans les universités et les établissements spéciaux.
Les universités sont des établissements publics et privé à caractère scientifique et culturel jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

[1] Encyclopaedia Universalis, Volume13, France, Paris, 1980, p.962.

Elles assument l'ensemble des activités exercées par des facultés ainsi que par les instituts qui leur sont rattachées. Les universités doivent tendre à porter au plus haut niveau et au meilleur rythme de progrès les formes supérieures de la culture et de la recherche et en procurer l'accès à la vocation et la capacité. Elles doivent former des cadres dans tous les domaines en tenant compte des besoins de chaque pays ou de chaque région.

Selon LAFON R. :

« L'enseignement supérieur a pour but de donner des connaissances scientifiques, littéraires et artistiques au niveau le plus élevé, d'organiser la recherche dans ses différents domaines, de préparer aux professions exigeant une culture étendue et des connaissances approfondies, de prendre part à l'éducation culturelle et au perfectionnement professionnel. »[1]

1.7. Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons constaté qu'il convenait que nous mettions au clair tous les concepts qui constituent le titre de notre recherche. Ces termes clés constituent une clé d'accès au développement de notre travail .Aussi nous servent – ils à mieux comprendre le sujet et mieux l'orienter. Dans le chapitre suivant, nous allons aborder les difficultés rencontrées par les étudiant en général dans le milieu universitaire.

[1] LAFON, R., Vocabulaire de la psychologie et de la psychiatrie de l'enfant, Paris, PUF, p.377.

CHAPITRE 2 : LES PROBLEMES RENCONTRES PAR LES ETUDIANTS RAPATRIES EN GENERAL DANS LEUR VIE UNIVERSITAIRE

2.0. Introduction

L'intérêt de ce chapitre est de montrer les difficultés auxquelles sont confrontés les étudiants qui s'intègrent dans le milieu universitaire. Nous savons que tout changement du milieu de vie entraîne des conséquences. Les étudiants qui abordent l'enseignement supérieur ne sont pas épargnés de cette réalité puisqu' ils étaient habitués à un système d'enseignement secondaire qui est tout à fait différent de celui de l'enseignement supérieur. Cela en général et pour les rapatriés en particulier, ils éprouvent des difficultés liées à une culture, à des valeurs qu'ils ont acquises dans leurs pays d'asile et qui paraissent différentes de celle de leurs pays d'origine comme le dit NZIGAMASABO, M. :

« Pour être accepté par un groupe d'individus, on doit partager jusqu' à un certain point, les valeurs, les opinions et les attitudes du groupe.»[1]

Ainsi, au cours de ce chapitre, nous avons voulu savoir si ces étudiants rapatriés ne rencontrent pas des difficultés d'ordre relationnel et socio- académique. Dans tous les cas, il faut noter que chacune de ces catégories de difficultés peut être accompagnée d'autres difficultés d'ordre individuel difficile à déceler.

2.1. Les difficultés d'ordre relationnel

Les relations humaines constituent une nécessité dans la vie de tout être humain en général et pour l'étudiant rapatrié, en particulier. Ce point nous aide à connaître la nature et le degré de contact entre les étudiants rapatriés et leurs camarades restés au pays, la satisfaction ou l'insatisfaction exprimée par eux quant à la collaboration, le choix de leurs amis à divers degré d'intimité ainsi que leur appréciation concernant la vie sociale. Ainsi donc, ces diverses expériences se rattachent aux problèmes importants de différences culturelles ainsi que certains préjugés à l'égard d'un rapatrié qui peuvent contribuer à faire obstacle à son ajustement social.

[1] NZIGAMASABO, M., Etude psychosociologique de quelques difficultés d'adaptation au milieu universitaire, U. B, F.P.S.E., 1989, p.20.

L'homme étant un être social par excellence, les relations sociales constituent un point important dans son intégration. Pour tout étudiant, un bon climat social lui permet de se concentrer sur le travail académique, comme le soulignent Otto KLINEBERG et Jeanne BEN BRIKA : « *Une vie universitaire ne peut être satisfaisante que si l'étudiant en dehors de la nécessité d'une formation scolaire adéquate, a aussi une vie personnelle et sociale épanouie.*»[1]

2.2. L'image d'un étudiant rapatrié chez les autres étudiants

Selon MOSCOVICI, l'image est définie comme : « *(...) un reflet interne d'une réalité externe, copie conforme dans l'esprit de ce qui se trouve hors de l'esprit. Elle est donc une représentation d'une donnée immédiate.*»[2] En effet, dans le contexte de notre recherche, nous attachons une importance primordiale à l'image que les étudiants restés au pays peuvent se faire à l'égard de leurs camarades de classe qui se sont rapatriés, à certains préjugés qui peuvent se développer et entravent une bonne intégration sociale de ces rapatriés.

Nous pouvons dire qu'une bonne collaboration sociale et le degré d'amitié influent d'une façon ou d'une autre sur le moral et la sécurité de chacun. De même, une situation faisant intervenir une attitude de rejet, d'indifférence blesse la victime. Par ailleurs, la stabilité des relations représente une condition de sécurité comme l'expliquent ORTIGUES, M-C et ORTIGUES, E. quand ils disent: « *Le meilleur de la vie, c'est d'être avec les amis. Leur présence et leur approbation sont nécessaires au sentiment d'être de soi et de bien faire (...) on se cherche dans l'image que les autres ont de vous.*»[3]

2.3. La discrimination

La discrimination est toute action ou attitude qui conduit, à la situation de départ identique, à un traitement défavorable de personne du fait de leur nationalité, origine, couleur de peau ou religion qu'une intention discriminative soit, ou non à l' origine de cette situation. Il y a discrimination s'il y a préjudice. Ce dernier est toujours réel, qu'il soit physique,

[1] KLINEBERG, O. et BEN BRIKA, J., Etudiant du tiers monde en Europe, Paris, 1972, p.91.
[2] MOSCOVICI, S., La psychanalyse, son image et son public, Paris, P.U.F, 1961, p.45.
[3] ORTIGUES, M- C .et ORTIGUES, E., Oedipe Africain, Paris, PUF, 1966, p.129.

matériel ou psychologique. Ainsi, l'étudiant rapatrié lorsqu' il arrive dans le milieu universitaire peut être victime de certains préjugés tels que l'insociabilité et l'extrémisme.

Précisons alors que les conséquences négatives de ces actes discriminatoires à l'égard de l'étudiant rapatrié peuvent se répercuter sur l'académique car, l'académique et le social sont liés. En discriminant, les étudiants restés au pays peuvent affirmer leur supériorité de leur groupe sur les rapatriés et ainsi, ils se rassurent et jugent leurs propres valeurs et aptitude comme étant les meilleures. Enfin, dans le vécu de la personne discriminée, il faut tenter de distinguer l'affront vécu, qui est adressé à la communauté à laquelle elle appartient et celui que la personne subit pour elle même comme l'explique Patrick SCHARNITZKY quand il dit:*« La discrimination est un acte comportemental ou verbal négatif envers un individu ou plusieurs membres d'un groupe social à propos duquel il existe un préjugé négatif ou encore, la discrimination est un comportement négatif envers les individus d'un exogroupe (groupe auquel nous n'appartenons pas) envers lequel nous entretenons des préjugés.»*[1]

2 .4. Les difficultés d'ordre sociale et académique

Nous pensons que les étudiants de l'Université du Burundi en général et les étudiants rapatriés de la Tanzanie en particulier sont confrontés à beaucoup de difficultés lors de leur intégration dans le milieu universitaire. Comme décrit plus haut, suite à certains préjugés et de leur niveau de formation qui reste toujours douteux puisqu' ils ont étudié dans des mauvaises conditions nous pensons que ces étudiants s'adaptent difficilement car, ils présentent une mauvaise image à l'égard de leur camarades de l'université et cela les poussent à s' exclure.

Soulignons alors que tout cela a des retombées négative sur l'académique car en s'excluant, ces étudiants cherchent à travailler seuls dans leur groupe. Par contre, pour le cas des rapatriés, leurs familles se trouvent dans les conditions de vie précaires et pour pouvoir survivre, elles dépendent de l'aide de quelques organismes internationaux notamment le HCR et le PAM. Ainsi, toutes ces conditions angoissantes dans lesquelles se trouvent les étudiants qui s'intègrent à l'université du Burundi pèsent lourd sur l'étudiant rapatrié. Les conséquences se répercutent sur l'académique et tout cela perturbe sa stabilité sociale qui est une condition primordiale pour exercer son activité académique.

[1] SCHARNITZKY, P., Les pièges de la discrimination, Paris, P.U.F., 1998, pp.23-25.

2.4.1. Le logement

Un logement confortable est d'une importance capitale pour l'homme en général et pour l'étudiant en particulier. Depuis les années 1970, les effectifs d'étudiants qui fréquentent les universités en général n'ont cessé d'augmenter et en particulier, à l'université du Burundi· Cette augmentation du nombre d'étudiants ne s'accompagne pas de construction des salles de cours et des homes universitaires capable d'héberger ces étudiants. Par conséquent, la ROU, via son service chargé du logement a décidé d'octroyer des chambres aux étudiants qui terminent les candidatures. Ainsi, tous les étudiants des candidatures en général et les rapatriés en particulier sont obligés de louer des chambres dans les quartiers périphériques des campus universitaires. Tenant compte des conditions du rapatriement dans lesquelles se trouvent leurs familles, rares sont les étudiants rapatriés qui logent dans les familles et ils peinent à trouver un logement par rapport aux autres étudiants comme le souligne NZEY G.

« Dans la plupart des villes africaines, il est difficile de se loger décemment lorsqu'on ne dispose pas de revenus très modestes.»[1]

2.4.2. Les difficultés académiques

Les difficultés d'ordre académique auxquelles se heurtent les étudiants qui s'intègrent dans les Universités en général et à l 'du Burundi en particulier, peuvent être classé sous plusieurs formes : il y en a celles qui sont communes aux rapatriés et aux non rapatriés. Entre autre, les programmes académiques qui présentent souvent un caractère théorique alors que cette institution ne possède pas des centres suffisant pouvant servir de la pratique des apprentissages.

A ce propos, A. BONBOIR s'exprime en disant :

«Vu le rôle des programmes pour le processus de transformation auquel procède l'enseignement, une importance primordiale sera celle de leur instruction afin qu'ils répondent aux exigences universelles et spécifiques.»[2]

[1] NZEY, G., cité par BUTOYI, J. in Etude des difficultés d'intégration des étudiants Zaïrois à l'université du Burundi, U. B, F.P.S.E., 1994, p.50.

[2] BONBOIR, A., Une pédagogie pour demain, Paris, PUF, 1974, p.56.

Egalement, il y en a celles liées à l'organisation du travail intellectuel not amment en ce qui concerne la prise et la structuration des notes car, dans le cycle secondaire, les élèves étaient habitués à des matières moins vastes. Tandis qu'à l'université les professeurs doivent courir avec le temps. Il y a aussi des difficultés liées à un emploi rationnel du temps car, une bonne planification implique une bonne utilisation du temps mais aussi une bonne méthode comme l'expliquent J. DONNAY et M. ROMAIN VILLE :

« La stratégie adéquate nous semble celle qui rend l'étudiant plus responsable de sa façon de travailler et qui vise à développer sa capacité de gestionnaire. »[1]

Enfin, viennent les difficultés qui hantent exclusivement les étudiants rapatriés. En effet, ces derniers ont évolué dans des camps des réfugiés où, en plus d'étudier, ils devaient chercher de petits emplois pour pouvoir survivre ce qui ne leur laissait pas de temps suffisant pour réviser la matière vue. Dans ces écoles de réfugiés, il se pourrait qu'il n'y avait pas de laboratoire ou de matériel didactique servant à concrétiser la théorie apprise par la pratique.

2.5. Les lacunes dans la formation antérieure

Lorsque nous parlons d'une formation antérieure qui est insuffisante, nous voulons mettre en évidence la fragilité du bagage intellectuel, du caractère douteux des prérequis de l'étudiant rapatrié lorsqu' il poursuivait sa formation au cours du cycle secondaire dans les camps de réfugiés et cela est dû aux conditions de vie pénibles dans les camps de réfugiés. En effet, on sait qu'une formation antérieure consistante constitue une base solide pour des apprentissages ultérieurs. Ainsi, concernant les cas des rapatriés dont il est question, ils ont suivi leur formation secondaire dans les conditions, paraît-il, déplorables et sans ignorer le niveau de formation de leurs enseignants également réfugiés. En plus de cela, les locaux étaient constitués par des sheetings, ce qui défavorisait l'environnement d'apprentissage d' autant plus que ce dernier joue un grand rôle dans la détermination de la réussite ou de l'échec.

[1] DONNAY, J. et RAMAINVILLE, M., Enseigner à l'université : un métier qui s'apprend? Bruxelles, De Boeck Université, 1996.

2.6. Conclusion

La connaissance des difficultés que rencontrent tous les étudiants qui s'intègrent dans les universités en général et celles des rapatriés en particulier est d'une grande importance. En effet, nous avons eu l'occasion, dans ce chapitre, de passer en revu les problèmes que peuvent surtout rencontrer tous les étudiants en général et les étudiants rapatriés, en particuliers. Dans le chapitre suivant, nous allons entrer en profondeur de la problématique proprement dite et montrer la méthodologie que nous utilisons tout au long de notre travail.

CHAPITRE 3 : PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

3.0. Introduction

L'objectif de ce chapitre est de montrer clairement le nœud du problème qui, d'ailleurs, nous a poussé à entreprendre notre recherche autour du sujet intitulé :

« PROBLEMATIQUE D'INTEGRATION SOCIO- ACADEMIQUE DES ETUDIANTS RAPATRIES DE LA TANZANIE A L'UNIVERSITE DU BURUNDI.»

En effet, pour bien mener à port tout travail, une méthodologie adéquate s'avère nécessaire car, une méthodologie bien choisie contribue à obtenir de bons résultats, elle est tributaire à la façon dont on a posé le problème comme nous dit A. SCHAFF : « *Bien poser le problème, c'est non seulement se placer dans une bonne perspective pour le voir, mais aussi multiplier les chances de le résoudre.*»[1]

3.1. Problématique

La crise qui a secoué le Burundi à partir des années 1972 et 1993 a été une cause principale des disfonctionnements dans le domaine de l'éducation. Elle a causé la fuite d'une bonne partie de la population burundaise vers les pays limitrophes de la région des grands lacs en général et en Tanzanie en particulier. Parmi ces réfugiés, figurent une partie de la jeunesse qui abandonnait l'école, auxquels se sont ajoutés ceux qui ont atteint l'âge d'être scolarisés étant en exil. Cependant, même si le système éducatif burundais est appliqué pour les élèves vivant dans les camps des réfugiés, nous pensons que ces derniers rencontrent des difficultés dans les apprentissages.

La langue maternelle en Tanzanie étant le Kiswahili, on comprend que l'enfant burundais qui suit une scolarité en kirundi et en français, aura de difficultés à communiquer avec son entourage swahiliphone. Alors que les prérequis jouent un rôle non négligeable pour permettre des apprentissages ultérieures, les étudiants rapatriés de la Tanzanie rencontrent beaucoup de difficultés car ils ont été formés par la plupart des enseignants non qualifiés. Ces derniers l'exerçaient bénévolement, si non percevaient une somme insignifiante.

[1] SCHAFF, A., Langage et connaissance, Paris, Ed. Antropos, 1969, p.48.

Signalons ensuite que ces enseignants ont été choisis parmi les réfugiés et certains d'entre eux avaient un niveau de formation des humanités et n'avaient aucune qualification pour enseigner. En plus, il n'y avait pas de locaux de classe, de bibliothèques ainsi que du matériel didactique suffisant pour favoriser un enseignement de qualité. Ils étudiaient dans des salles en sheeetings qui, pendant la saison pluviale ne parvenaient pas á résister aux intempéries. De ce fait, il est compréhensible que ces conditions ne leur permettaient pas d'acquérir des connaissances solides qui les aident à affronter l'enseignement supérieur comme tant d' autres.

Vers l'an 2000, après la signature de l'accord entre le HCR et le gouvernement du Burundi stipulant le retour des réfugiés, il s'est rapatrié une bonne partie des réfugiés parmi lesquels figurent des jeunes qui ont réussi à l' Examen d' Etat dans les mêmes conditions que ceux qui ont étudié au Burundi. Ces derniers ont rencontré des difficultés au moment de leur arrivé à l'université du Burundi car, dans les camps de déplacés ou des réfugiés, certains déplacés ou réfugiés peuvent adopter des comportements antisociaux. A titre d'exemple illustratif, nous citons la consommation des drogues ainsi que certains slogans ou préjugés d'extrémisme qui s'y propagent comme l'explique BUKURU, G. :
«Dans les sites des déplacés et selon les propos de ces derniers, il paraît que l'agressivité qu'on y observe est à la fois le résultat de la frustration et de l'apprentissage.»[1]

Soulignons que la plupart des rapatriés préfèrent ne pas aborder l'enseignement supérieur car même les préparatifs sont coûteux alors que les conditions de vie de leurs familles sont précaires. En effet, avant de s'inscrire à l'université du Burundi, le rapatrié doit chercher l'équivalence de son diplôme et cette tâche lui paraît difficile du fait qu'il a évolué à l'étranger. Mais, par contre, celui qui a étudié au Burundi est aidé par sa direction provinciale de l'enseignement (DPE) dans ces démarches. Ensuite, pour rendre conforme aux originaux leurs diplômes, les rapatriés doivent payer 500 francs burundais par pièce au moment où ceux ayant étudié au Burundi ne paient que 100 francs burundais par exemplaire.
En effet, à l'université du Burundi, tout étudiant des candidatures est soumis au régime d'externat. Ce qui fait que, dans ces conditions, l'étudiant rapatrié rencontre beaucoup de difficultés.

[1] BUKURU, G., Etude des problèmes psychosociaux rencontrés par les déplacés dans leurs sites, Bujumbura, U. B, FPSE, 1998, p.20.

Par contre, ceux qui ont étudié au Burundi ont eu, peut être, l'occasion de se rencontrer à l'école secondaire où les liens d'amitié se sont noués comme lors de tournois sportifs. Dans toutes ces conditions, l'étudiant rapatrié est déstabilisé car il a très peu de repères. En plus, les étudiants non rapatriés auraient des préjugés vis-à-vis de leurs camarades rapatriés et pensent qu'ils ont des comportements antisociaux et qu'ils seraient des extrémistes. Nous savons que l'université du Burundi assiste des cas sociaux en octroyant des chambres aux étudiants des candidatures qui présentent des handicaps physiques et moteurs, mais, n'assiste pas cette minorité d'étudiants qui présentent un statut de rapatrié.

Après avoir constaté tout cela, nous nous sommes posé la question suivante :

«Quelles sont les principaux problèmes rencontrés par les étudiants rapatriés de la Tanzanie dans leur intégration à l'université du Burundi?

3.2. Les objectifs de recherche

3.2.1. L'objectif général

Notre objectif général vise à connaître l'état des lieux des difficultés d'intégration socio-académiques rencontrées par les étudiants rapatriés de la Tanzanie à l'université du Burundi.

3.2.2. Les objectifs spécifiques

Concernant les objectifs spécifiques, nous voulons :

- Cerner les difficultés d'ordre social rencontrées par les étudiants rapatriés de la Tanzanie à l'université du Burundi.
- Découvrir les difficultés d'ordre académique que rencontrent ces étudiants.
- Saisir les perspectives pour une meilleure intégration des étudiants rapatriés.

3.3. Méthodologie

Dans n' importe quel domaine de recherche, if faut que le chercheur définisse la méthodologie qu'il compte utiliser afin d'aboutir à des résultats fiables.

Selon J. M. NEWCOMB : *« Quelque soit l'objet d'une recherche, la valeur des résultats dépend de celle des méthodes mises en œuvre»*[1]

Aujourd'hui, tout chercheur qui entreprend sa recherche ou qui fait ses investigations dans le domaine des sciences sociales, peut faire recours soit à l'approche qualitative soit à l'approche quantitative. Il peut également combiner les deux méthodes à la fois. Ainsi, voyant que notre sujet est de nature qualitative, nous avons opté pour l'approche qualitative car, au cours de notre travail, nous escomptons que la qualité de l'information prime sur la quantité.

3.3.1. La méthode qualitative

L'intégration socio- académique à l'Université du Burundi est un phénomène complexe vécu de façon différente d'un rapatrié à l'autre. Ce qui fait que son analyse nécessite une étude de cas et ne vise pas la généralisation. C'est- à- dire que ce n'est pas la fréquence ou la dimension statistique qui importe mais plutôt la qualité de l'information reçue.

En effet, notre recherche va porter sur la connaissance des problèmes et des conséquences liées à ce phénomène d'intégration socio- académiques des étudiants rapatriés de la Tanzanie. Ainsi, pour répondre á toutes ces interrogations, nous avons pensé qu'il s'avère nécessaire d'utiliser la méthode qualitative. Celle –ci car, elle privilégie la nouveauté, la valeur d'un thème donc qui vise l'exploration du champ d'étude comme l'expliquent MAYER, R. et OUELLET, F. :

«L'analyse qualitative se fonde davantage sur la subjectivité de l'analyse. Cette façon de procéder est adaptée pour ses études d'exploration qui ne sont pas fondées sur des hypothèses restreignant les champs d'observation et dans lesquels la souplesse et l'intuition sont des qualités nécessaires pour faire ressortir les éléments nouveaux (...). Elle est utilisée

[1], J.M. NEWCOMB, cité par FESTINGER, L., KATZ, D., in Les méthodes de la recherche dans les sciences sociales, Paris, PUF, 1974, p.190.

sur de petits échantillons qui sont une représentation intéressante de la réalité, elle ne vise pas la généralisation.»[1]

3.3.2. Technique de recherche : enquête par entretien semi-directif

Dans le domaine des sciences sociales, l'univers scientifique dispose de plusieurs techniques de recherche auxquelles tout chercheur peut faire recours lorsqu' il entreprend sa recherche. Après avoir analysé la nature du phénomène à l'étude, de la population d'enquête avec laquelle il fait face, sans mettre à l'écart le type d'information qu'il veut recueillir. De ce fait, le chercheur doit choisir la technique qu'il juge efficace pour sa recherche parmi tant d'autres comme l'explique LEON : *«Le choix de technique de collecte des données est donc étroitement solidaire de la nature du problème étudié (...), des caractéristiques des sujets constituant les groupes du plan dans l'expérience choisie.»*[2]

Dans notre recherche, nous voulons cerner toute sorte de difficultés que rencontrent les étudiants rapatriés provenant de la Tanzanie lors de leur intégration à l'université du Burundi. Ainsi, estimons- nous recueillir toutes leurs propositions concernant une meilleure intégration en utilisant la technique d'entretien semi- directif lors de notre enquête. Ladite technique permet d'obtenir plus d'informations, au moment des échanges verbaux. Bien plus, elle permet un face à face, un contact direct qui est une approche importante pour quiconque veut obtenir des informations de qualité. Disons encore que, en plus d'information reçue, on peut observer en même temps, l'humeur de l'enquêté.

Selon MUCCHIELLI :

« L'entretien de face à face a pour objectif de la part de l'interviewer, celui de comprendre une personne, un problème humain, un comportement, (...) afin de clarifier la situation en faisant en sorte que le sujet s'explique complètement.»[3]

Cette technique recommande à celui ou celle qui l' utilise de garder «la neutralité attentive» lors de l'interview. Cela veut dire que le chercheur doit montrer son intérêt constant pour tout ce qui est dit sans vouloir privilégier un aspect ou un autre.

[1] MAYER, R. et OUELLET, F. Cité par NIYONKURU S., in Problématique de la réintégration socio-professionnelle des Ex- Combattants : cas des Ex-Combattants ayant bénéficié de la formation professionnelle, U.B, F.P.S.E., 2008, p.55.

[2] LEON, A., Manuel de psychopédagogie expérimentale, Paris, PUF, 1977, p.153.

[3] MUCCHIELLI, R., L'entretien de face à face dans la relation d' aide, Paris, ESF,1975, p.10.

Dans un entretien semi- directif, l'enquêteur se munit d'un guide d'entretien, mais cela ne signifie pas que d'autres questions ne figurant pas sur le guide apparaissent. Cette façon permet de recueillir des informations nécessaires qui répondent aux objectifs de la recherche tout en levant les équivoques qui pourraient surgir.

3.3.3. Population d'enquête

Notre population d'enquête ou univers d'enquête est faite par les étudiants rapatriés de la Tanzanie qui sont à l'Université du Burundi.

Selon MUCCHIELLI, l'univers d'enquête est : *« L'ensemble du groupe humain concerné par les objectifs de l'enquête.»*[1] Dans notre travail, il s'agit donc des étudiants rapatriés de la Tanzanie qui se sont intégrés à l'Université du Burundi. Signalons d' ores et déjà que nous ne disposons pas des chiffres exacts de ces étudiants, donc le caractère numérique de ce phénomène à l'étude est difficile à appréhender.

En effet, nous avons contacté les agents du service académique pour voir s'ils possèdent des statistiques exactes de ces étudiants, mais ils nous ont répondu qu'ils n'ont pas ces données. Au moment de leur inscription à l'Université du Burundi, ils doivent chercher tous les papiers équivalents à ceux des autres restés au Burundi et rien ne les distingue de ces derniers.

Que nous ne connaissions pas l'effectif précis des étudiants rapatriés de la Tanzanie qui sont à l'Université du Burundi, ne porte en aucun cas préjudice à notre travail car notre recherche est de nature qualitative.

En outre, comme le souligne NOVELLI, une recherche qualitative est :

«Réalisée avec de petits groupes de personnes interrogées, qui, généralement ne sont pas choisi sur une base de probabilité. On ne cherche pas à arriver à des conclusions définitives ou à généraliser ses résultats à la population dans son ensemble.»[2]

[1] MUCCHIELLI, R., Le questionnaire dans l' enquête psychosociale, connaissance du problème, Paris, ESF, 1973, p.16.

[2] NOVELLI, N, P., Un séminaire sur la recherche qualitative, Washington, 1986, p.16.

3.4. Travail de terrain

3.4.1. La pré-enquête

L'étape de la pré-enquête est une étape indispensable pour toute recherche et surtout pour celle qui s'effectue dans les domaines des sciences sociale. Cette phase permet à l'enquêteur de pouvoir trouver des informations préliminaires en rapport avec son sujet d'enquête et en cas de nécessité de modifier certaines questions du guide d'entretien et bien plus de se familiariser avec le milieu d'enquête.

A ce propos R. BOUDON l'affirme bien en disant ceci : «*La pré-enquête est une reconnaissance de terrain en essayant de se débarrasser des idées préconçues ou de ces prénotions, de manière à faire apparaître des facteurs ou des variables explicatives qu'il cherche.*»[1] En ce qui concerne notre pré-enquête, il nous a été difficile de trouver ces étudiants rapatriés. En effet, il est difficile de les identifier aussi longtemps que même le service des étudiants n'est pas en mesure de les distinguer lors des inscriptions.

C'est dans cette perspective que nous avons dû recourir à certains étudiants, nous leur avons expliqué sur quoi porte notre recherche. Ce sont ces derniers qui nous ont orienté sur le premier pré-enquêté « **NK** ». Après avoir été informé sur le premier cas et son adresse, nous avons utilisé la technique dite***« boule de neige».*** C'est grâce à ce premier pré-enquêté que nous avons pu trouver un autre cas « **NI** » car nous avons effectué notre pré-enquête du29 au 30 décembre 2011 sur deux cas. En date du 29 décembre 2011 à 18h00, nous nous sommes entretenu avec le cas «**NK**», Une jeune fille dynamique et accueillante. Elle étudie à la Faculté des Sciences Economiques et Administratives en 2ème Candidature. Avant, nous avons commencé à nous entretenir en dehors de notre sujet d'enquête et cela pour gagner la confiance de notre pré-enquêté.

« **NK** » s'est réfugiée en 1997 et s'est rapatriée en 2007. Au moment de son arrivée à l'université du Burundi, elle nous a dit qu'elle a été accueillie avec bienveillance.

Elle nous a affirmé aussi qu'elle a noué de bonnes relations jusqu' au jour où nous nous sommes entretenus. Mais, quelquefois, au cours de travaux en groupe, certains étudiants se moquent d'elle l'accusant de parler un langage incompréhensible et se sente humiliée.

[1] BOUDON, R., Les méthodes en sociologie, Paris, PUF, 1979, p.33.

Après l'entretien avec «**NK**», cette dernière nous a précisé qu'elle connaît un autre cas et nous a donné son adresse, c'est le cas de «**NI**».

En date du 30 décembre 2011, nous nous sommes rendu chez «**NI**» qui a accepté de répondre à nos questions. Ce dernier est un jeune homme qui avait un air furieux, il s'est réfugié en 1996 et s'est rapatrié en2007.Il étudie à l'Institut de Pédagogie Appliquée (IPA) dans le Département Anglais- Kirundi en 3ème année.

Arrivé à Bujumbura, il ne connaissait personne et cela a été un grand problème parce qu'il n'avait pas de famille pour lui venir en aide pendant cette période d'attente de bourse. Il nous a dit qu'il a noué de bonnes relations avec les autres étudiants. Mais, par contre il regrette d'avoir été à l'étranger. En effet, s'il avait pu trouver l'occasion d'étudier au Burundi, il aurait amélioré ses connaissances. Selon lui, dans les camps de réfugiés, les conditions qui permettent le perfectionnement des connaissances ne sont pas remplies entre autre le manque du matériel pédagogique comme les livres. Signalons que cette phase de pré-enquête nous a été très utile car elle nous a permis d'enlever certaines de nos questions jugées non nécessaires.

Ainsi la question numéro dix qui était libellée comme suit :

«Washoboye gute kwitunganya mu tuntu twa nkenerwa mu gihe wari ukirindiriye agafashanyo ka leta?» Ce qui signifie :«Comment es- tu parvenu à subvenir à tes besoins pendant la période d' attente de la bourse ?» a été supprimée car nous l' avons trouvée semblable à la question numéro neuf qui était libellée comme suit : « Ni izihe ngorane wagize mukurindira ko agafashanyo gatangwa? » Ce qui signifie : « Quelles difficultés as-tu rencontré avant qu'on débloque le processus d'obtention de la bourse ?»

En plus, la question numéro treize libellée comme suit : « ubona gute umuvuduko bakoresha mukwandika ivyo bize ?» ce qui signifie :« comment trouves – tu l' allure dans la prise des notes?» . Enfin, la question numéro quinze libellée comme suit :« urutonde rw'ivyigwa rurakorohereza ?» ce qu signifie :«trouves- tu favorable les horaires des cours ?» et la question numéro six libellée comme suit : « hari ingorane zijanye n'ukwiyunguruza wigeze ugira ? » ce qui signifie : « as- tu rencontré des problèmes de déplacement ?», ont été supprimées car nous les avons trouvées sans importance pour notre recherche.Signalons que lors de la pré-enquête, notre guide d'entretien comprenait dix huit questions tandis qu'au moment de l'enquête proprement dite, nous n'avons utilisé que quatorze questions subdivisées en trois thèmes.

3.4.2. La technique du choix des enquêtés

Etant donné que notre étude est qualitative, nous nous sommes focalisé sur un petit nombre d'étudiants rapatriés résidents à l'université susceptible de nous fournir des données utiles à notre recherche. Ainsi, nous avons utilisé la méthode d'étude de cas.

A ce propos, LAGACHE écrit que par étude de cas :

« (...), le psychologue apprend à aborder les êtres humains, à les amener à s'exprimer, à se représenter leur vie et leur conduite à la faveur de l'observation et l'interprétation compréhensive des comportements considérés comme significatifs et expressifs.»[1]

Lors de cette étape de choisir nos sujets de l'enquête comme dans la pré-enquête, nous avons été guidé par des étudiants de l'université du Burundi pour pouvoir trouver le premier sujet lequel sujet nous a montré d'autres tel que prévu par la technique d'échantillonnage non probabiliste dite « la boule de neige».

Afin de pouvoir maximiser la récolte d'informations pouvant enrichir notre étude, nous avons travaillé sur quatre cas :

- Le premier cas « **MA**» est un jeune garçon étudiant de la faculté des Sciences Humaines dans le Département des Langues et Littératures Anglaises en première Licence.Il s 'est réfugié en1993et s'est rapatrié en 2008 .
- Le deuxième cas « **MI**» est un jeune garçon étudiant à l'Institut de Pédagogie Appliquée (IPA) dans le Département Anglais- Kirundi en 3ème année.Il s'est refugié en1996 et s'est rapatrié en2007.

- Le troisième cas« **WA**» est un jeune garçon étudiant à l'Institut Supérieur d' Agriculture dans le Département Génie Rural Eau et Forêt (GREF) en 3ème .Il s'est refugié en1996 et s'est rapatrié en2006.

- Le quatrième cas« **KE**» est un jeune garçon étudiant de l'Université du Burundi à l'Institut Supérieur d' Agriculture dans le Département Génie Rural Eau et Forêt (GREF) en deuxième année.Il s'est refugié en1997et s'est rapatrié en2008.

[1] LAGACHE, D., L'unité de la psychologie, Paris, PUF, 1979, p.33.

3.4.3 L'enquête proprement dite

Après avoir trouvé les sujets qui sont concernés par notre recherche, nous nous sommes lancé à l'étape de l'enquête proprement dite. En ce moment, nous nous sommes muni d'un guide d'entretien bien préparé et d'un appareil enregistreur afin de pouvoir capter toutes les informations sans rien omettre. Nous commencions par une phase de mise en confiance comme le précisent FESTINGER et KATZ :

«Quand le sujet a accepté de se laisser interroger, l'entretien commence par des questions qui ont pour but de provoquer en lui un intérêt direct. Ce sont les questions qu'on désigne souvent sous le nom de « prise de contact» (...). Ces questions préliminaires servent aussi faire disparaître l'inquiétude convenablement son rôle d'interlocuteurs.»[1]

Nous nous présentions à l'enquête et lui précisions notre problème tout en lui garantissant l'anonymat et le caractère confidentiel de toutes les informations reçues. Après cela, nous avons commencé par des questions susceptibles de susciter l'intérêt de l'enquêté.

Notre enquête a débuté le 5 février 2012 à 12h40 minutes et s'est clôturée mercredi le 8 février 2012 à 12h12 minutes.

Le premier jour de notre enquête, nous nous sommes rendu chez «**MA**», c'est un jeune homme accueillant et nous l'avons trouvé seul dans sa chambre. Nous avons commencé à chercher à gagner sa confiance afin de le mettre dans le bain de notre problème de recherche. L'entretien avec «**MA**» a duré vingt et une minutes dans une bonne ambiance et il nous a indiqué un autre cas «**MI**». Le lendemain, nous nous sommes rendu dans la chambre de « **MI** », nous l'avons trouvé disponible et il accepté de nous fournir toutes les informations. L'entretien avec «**MI**» a duré vingt minutes et après avoir terminé, nous lui avons demandé un autre cas qu'il connaissait. Il nous a orienté chez «**WA**», nous avons fait recours au téléphone pour chercher un rendez –vous. Ce dernier nous a accepté le 7 février 2012.

Mardi le7 février 2012, très tôt le matin, nous nous sommes dirigé vers le campus Zege pour répondre au rendez-vous de notre enquêté «**WA**». Nous y sommes arrivé à 11h, mais comme nous devrions commencer par nous présenter ainsi que gagner la confiance notre sujet pour qu'il soit intéressé. L'entretien a commencé à 11h 43 minutes. «**WA**» est un jeunegarçon étudiant dynamique qui n'hésitait pas à répondre à mes questions. A la fin de notre entretien, il nous a orienté chez un autre cas qu'il connaissait, c'est le cas«**KE**».

[1] FESTINGER, L. et KATZ, D., Op .cit., T- Z, Paris, PUF, 1974, pp.394-395.

Mercredi le 8 février 2012 à 7 h, nous nous sommes dirigé chez «**KE**». Mais ce dernier a refusé de répondre à notre interview .Dans ce cas, nous avons essayé de susciter l'intérêt de la part de notre sujet, c'est-à-dire de lui expliquer que notre recherche pourra apporter une amélioration en ce qui concerne l'intégration des étudiants rapatriés. A ce propos, FESTINGER et KATZ disent :

« Le but qu'on cherche ainsi à atteindre est de motiver le sujet en lui montrant l'intérêt de l'interview, c'est à dire le rapport étroit qu'elle présente avec ses intérêts et ses désirs.»[1]

3.4.4. Les contraintes de terrain

Comme dans toute recherche en général, et en particulier dans une recherche qui vise les gens qui se sont réfugiés à cause de la crise qui a secoué notre pays et surtout les crises du genre ethnico- politique, nous avons eu beaucoup de difficultés. Nous pouvons souligner d'une part l'identification de ces étudiants rapatriés, car à quiconque, nous expliquions notre question de recherche, il nous disait qu'il nous sera difficile de trouver des rapatriés qui accepteront de nous donner toutes les informations à notre recherche. Même après avoir trouvé le premier rapatrié, il arrivait que le sujet s'énervait. Par exemple «**MI**» a changé de mine en nous disant que nos questions en rapport avec la manière dont les autres étudiants les intégraient (c'est à dire le baptême universitaire) le mettrait mal à l'aise à cause de la guerre qui l'a traumatisée.

D'autre part, ils refusaient de nous donner des informations par crainte qu' elles seraient divulguées ou utilisées pour d' autres buts, raison pour laquelle ils manifestaient beaucoup d'inquiétudes à l' égard de l' appareil enregistreur que nous utilisions pour pouvoir enregistrer toutes les informations. De plus, il arrivait que nos sujets d'enquête ne respectent pas le rendez-vous fixé et par conséquent nous étions obligé de nous conformer à leurs programmes. Là, nous parlons par exemple de «**MI**» qui était en pleine session.

3.4.5. Mode de dépouillement

Après ce travail de terrain, comme dans toute recherche, il s'avère nécessaire de traiter les données récoltées sur terrain. La première étape consiste à retranscrire intégralement toutes les données de l' enquête enregistrées sur des bandes cassettes. Ensuite,

[1]FESTINGER, L. et KATZ, D., Op.cit., T.2, Paris, PUF, 1974, p.394.

les données sont regroupées et analysées par thème. C'est dans cette logique que les données récoltées sont présentées, analysées, interprétées selon les thèmes qui vont nous permettre de mieux comprendre les difficultés d'ordre socio- académiques que rencontrent les étudiants rapatriés de la Tanzanie qui s'intègrent à l'Université du Burundi.

Ces thèmes sont :

- Les difficultés sociales rencontrées à l'Université du Burundi par les étudiants rapatriés de la Tanzanie.
- Les difficultés académiques rencontrées à l'Université du Burundi par les étudiants rapatriés de la Tanzanie.
- Les perspectives pour une meilleure intégration des étudiants rapatriés de la Tanzanie à l'Université du Burundi.

3.4.6. Conclusion

L'élaboration d'un problème de recherche et de la méthodologie utilisée constitue le nœud du travail vis-à-vis du chercheur. Ainsi, dans une recherche scientifique, l'aboutissement à des résultats fiables dépend de plus en plus de la concrétisation du problème réel de recherche mais aussi des moyens et techniques utilisés pour recueillir toutes les informations nécessaires.

C'est pour cette raison que dans le chapitre qui suit, lequel chapitre commence la deuxième partie de notre travail, nous allons présenter, analyser et interpréter les données de la recherche afin de témoigner la consistance de la méthodologie utilisée.

IIème Partie : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS DE RECHERCHE

CHAPITRE 4 : PRESENTATION DES CAS

4.0. Introduction

Dans ce chapitre nous allons y trouver occasion pour pouvoir présenter tous les sujets de l'enquête. Selon Robert et ses collaborateurs : *« L'Etude de cas connaît deux applications, elle peut servir à accroître la connaissance qu'on a d'un individu particulier tout comme elle peut viser la production des changements sur de cas problèmes ou des cas cliniques.»*[1]

En effet, dans notre recherche, nous avons travaillé sur quatre cas pour pouvoir déceler toutes les difficultés rencontrées par les étudiants rapatriés de la Tanzanie qui s'intègrent à l'Université du Burundi en vue d'aboutir à des changements en ce qui concerne leur intégration socio- académique.

4.1. Cas « MA»

« **MA**» est un jeune garçon, étudiant rapatrié qui s'est intégré à l'Université du Burundi et qui étudie dans la Faculté de Lettres et Sciences Humaines dans le Département des Langues et Littératures Anglaises en première Licence. Avec une mine contente, nous l'avons trouvé dans sa chambre et il nous a dit qu'il s'était réfugié en 1993 et s'est rapatrié en avril 2008avec sa famille. Il vivait dans le camp des réfugiés de BURYANKURU. « **MA**» affiche une mine joyeuse parce qu'il croyait que nous allions apporter des changements à la question d'intégration des étudiants rapatriés à l'Université du Burundi.

« **MA**» n'a pas rencontré beaucoup de problèmes dès son arrivée à l 'Université du Burundi. Il s'était étonné de la manière dont il a été accueilli car il croyait que les burundais sont méchants, sans souci à cause de la guerre qui a secoué le pays. Par contre, ceux qui l'ont accueilli ont manifesté de l'hospitalité vis-à-vis de lui. Avant la perception de la première bourse, « **MA**» a eu beaucoup de difficultés parce qu'il n'avait pas de soutien de la part de sa famille car elle était dans l'incapacité puisque elle venait de l'exil et pour se débrouiller à manger il faisait recours à ses amis.

Comme il a évolué dans un pays qui présente de normes sociales et des cultures différentes de celles de son pays natal, « **MA**» a rencontré des difficultés au niveau

[1] ROBERT, M., et al. , Les fondements des étapes de la recherche scientifique en psychologie, Paris, Maloine, 1982, p.41.

relationnel car, quelquefois il rencontrait des difficultés liées à la communication avec les autres étudiants.

« **MA**» n'est sûr qu' il n'y pas réellement des préjugés de la part des autres étudiants liés à sa situation de rapatrié car, selon lui, les burundais sont hypocrites et par conséquent il est difficile de savoir ce qu'ils pensent. Il continue à nous dire que le niveau de difficultés en rapport avec les études à l'égard des rapatriés de la Tanzanie qui s'intègrent à l'Université du Burundi dépend de ce que l'étudiant a poursuivi à l'étranger.

« **MA**» critique négativement la manière de transmettre les enseignements à l'Université du Burundi puisque les enseignants n'expliquent pas bien disait- il, ils s'efforcent à un enseignement magistral. « **MA**» n'apprécie pas aussi les méthodes d'évaluation. En effet, il accuse les professeurs de l'université du Burundi de ne pas pouvoir évaluer sur toute la matière enseignée. Cela pourrait avoir des conséquences négatives sur le rendement puisque celui qui a beaucoup étudié pourrait échouer.

Concernant les travaux de groupe qui rassemblent les étudiants de sa classe, « **MA**» nous a affirmé qu'il n'éprouve aucun problème de collaboration avec ses collègues de classe. « **MA**» n'a pas de problème relationnel avec d'autres étudiants non rapatriés, plutôt il interpelle à l'Etat de fournir beaucoup d'efforts pour motiver les étudiants qui ont réussi à l'Examen d' Etat étant en exil pour leur venir en aide afin qu'ils puissent rentrer pour continuer l'enseignement supérieur à l'Université du Burundi.

Notre sujet « **MA**» interpelle aussi aux autorités de l'Université du Burundi d'améliorer les conditions d'intégration des étudiants rapatriés en leur traitant comme des cas sociaux c'est à dire leur donner des chambres dès la première année des candidatures. En plus, il souligne le rôle non négligeable des autres étudiants non rapatriés dans l'intégration de leurs camarades rapatriés. Il propose de ne pas les discriminer car, disait- il, ils sont capables de contribuer au développement de leur pays natal.

4.2. Cas « MI»

« **MI**» est un jeune garçon étudiant rapatrié qui étudie à l'Université du Burundi à l'Institut de Pédagogie Appliquée (IPA) en troisième année Département Anglais-Kirundi. « **MI**» affichait une apparence furieuse et nous l'avons rencontré dans sa chambre. Il s'est réfugié en 1996 et s'est rapatriée en 2007avec sa famille. Il vivait dans un camp de réfugié appelé MUYOVOZI. Dès son arrivée à l'université du Burundi, il a été accueilli par ses anciens cohabitants de la Tanzanie mais avant tout cela « **MI**» habitait Kamenge (à Gituro) avec un autre étudiant de l' E .N.S avant qu'il aille louer une maison avec les autres à Kinama (quartier Muyinga).

Selon lui, ce logement n'avait pas d'électricité mais uniquement de l'eau et cela pourrait provoquer des conséquences sur l'académique. En rapport avec les relations avec les autres étudiants, « **MI**» explique qu'elles n'étaient pas du tout mauvaises puisqu' il a rencontré des difficultés au début de son arrivée mais petit à petit, il s'est adapté.
Cependant, certains étudiants le méprisaient en l'accusant de n'avoir pas terminé le cycle secondaire dans les conditions normales. Donc, ils doutent de leur formation antérieure .Maintenant, « **MI**» éprouve des difficultés relationnelles avec les autres étudiants car ces derniers prononcent des mots frustrants à son égard liés au fait qu'il a été réfugié.
« **MI** » précise encore que des préjugés dela part des autres étudiants ne manquent pas car il constate que ces derniers n'ont pas de confiance envers les étudiants rapatriés. Certains étudiants pensent que les rapatriés sont des malfaiteurs. « **MI**» a aussi rencontré beaucoup des difficultés pendant la période d'avant la perception de la première bourse mais, pour se débrouiller, il a fait recours à son ami qui étudiait à l'E N S avec qui il cohabitait. La particularité de l'étudiant rapatrié par rapport aux autres étudiants se voit aussi au moment de la recherche de l'équivalence de son diplôme.

En effet, l'étudiant rapatrié doit payer une somme de cinq cent francs burundais par exemplaire. Du point de vue des études, il nous a dit que le programme est surchargé ce qui fait qu'il manque du temps pour réviser la matière. En critiquant le système d'évaluation, «**MI**» nous a dit que les professeurs donnent peu de questions sur une matière vaste ce qui pourrait engendrer l'échec. Notre sujet «**MI**» a aussi mis en évidence le rôle non négligeable de l'université du Burundi dans la facilitation d'une bonne intégration des étudiants rapatriés. Il propose que ces derniers soient traités comme des internes dès la

première année des candidatures car ils n'ont pas de soutien de la part de leurs familles. Cependant, «**MI**» ne voit aucun problème en rapport avec les études puisqu' ils ont étudié dans le même système qu'au Burundi, disait- il. En plus, l'intégration des étudiants rapatriés à l'université du Burundi n'est pas une tâche particulière à cette institution seulement mais aussi, il conseille aux autres étudiants de ne pas les maltraiter. De même, il les interpelle de changer des slogans utilisés pendant le baptême car lesdits slogans les rappellent les moments douloureux qu'ils ont vécu. En outre, ils ont étudié dans un pays ou ces rites d'initiation ne se font pas.

4 .3. Cas «WA»

«**WA**» est un jeune garçon étudiant rapatrié qui étudie à l'université du Burundi, à l'Institut Supérieure d'Agriculture (ISA) dans le Département de Génie Rurale Eau et Foret (GREF) en deuxième année. Il s'est réfugié en 1996 et s'est rapatrié en 2006 avec sa famille, il vivait dans le camp des réfugiés appelé MUYOVOZI. Nous l'avons rencontré dans sa chambre avec une apparence joyeuse. Au moment de son arrivée à l'université du Burundi, il a été accueilli par son ancien professeur qui l'avait enseigné en Tanzanie, au quartier BWIZA. Dans ce quartier, «**WA**» n'a rencontré aucun problème puisque toutes les conditions d'études étaient remplies car il y avait de l'eau et de l'électricité.

Du point de vue relationnel, «**WA**» n'a pas de problèmes avec les autres étudiants, sauf qu'au début il y avait des étudiants qui lui adressaient des mots à caractère ethnique. Cependant, les choses se sont améliorées de plus en plus et maintenant il n' y a plus de problèmes relationnel. Avant la première perception de la bourse, «**WA**» a connu beaucoup de difficultés puisqu' il n'avait pas de soutien de la part de sa famille et cela parce que tous les biens familiaux ont été pillés et brûlés pendant la crise.

Concernant les méthodes d'enseignement, «**WA**» n'a aucun reproche car il nous a dit qu'il n'a pas fait l'université en exil pour pouvoir comparer les méthodes d'enseignement, plutôt il y a fait l'école secondaire dans le même système qu'au Burundi. Quant aux méthodes d'évaluation, «**WA**» n'en dit pas beaucoup puisque, selon lui, les méthodes d'évaluation du secondaire sont différentes de celles de l'université. Dans le but d'aider socialement l'étudiant rapatrié, «**WA**» dit que l'université devrait jouer un rôle important en lui octroyant un

logement dès la première année des candidatures suite au manque de soutien familial pour parvenir à satisfaire à ses besoins primaires et de bien mener sa tâche académique.

Du coté académique, **«WA»** ne trouve pas la nécessité de distinguer le rapatrié d'un non rapatrié. Mais, selon « **WA»,** les autres étudiants pourraient jouer un rôle indispensable dans la facilitation de l'intégration de leurs camarades rapatriés, en organisant des ateliers pour leur adresser un accueil bienveillant. En définitive, il faut que les autres étudiants de l'Université du Burundi, à travers les associations communales ou provinciales, puissent se mettre ensemble pour venir en aide à leurs membres rapatriés aussi longtemps que ces derniers vivent dans des conditions précaires.

4.4. Cas« KE»

« **KE**» est un jeune garçon étudiant rapatrié qui étudie à l'université du Burundi à l'Institut Supérieur d'Agriculture (ISA) dans le Département de Génie Rurale Eau et Forêt (GREF) en troisième année. Nous l'avons demandé rendez- vous et ce dernier y' a consenti ainsi nous l'avons trouvé dans sa chambre. Ce jour –là, il avait une apparence douteuse fondée sur des inquiétudes sur la visée de mes questions. « **KE**» s'est réfugié en 1997 et s'est rapatrié en 2008 avec sa famille. Dès son arrivée à Bujumbura, il a été accueilli par son voisin qui habitait à Kanyosha (à NKENGA- BUSORO) puisqu' il n'y connaissait personne d'autres que son unique voisin avec qui il avait cohabité en Tanzanie.

« **KE**» n'a pas connu des problèmes d'accueil, car là où il habitait, il a été accueilli. On l'aidait en lui donnant ce dont il avait besoin. « **KE**» n'a pas eu de problèmes relationnels avec ses camarades. Quant aux préjugés, de la part des autres étudiants « **KE** » nie l'existence de cette situation sauf que certains étudiants lui demandaient comment il est parvenu à survivre dans les camps de réfugiés. De sa part, « **KE**» a eu des difficultés avant la perception de la première bourse. Mais, pour parier à ces difficultés, il faisait recours à ses amis en leur demandant des dettes. Concernant les méthodes d'enseignement et d'évaluation « **KE**» n'a eu aucun problème parce qu'à l'université du Burundi un rapatrié et un non rapatrié sont enseignés et évalués de la même manière. Du point de vue des travaux de groupe, « **KE**» nous a précisé qu'il collaborait favorablement avec ses coéquipiers. Cependant, il interpelle les autorités de l'université du Burundi de soutenir socialement l'étudiant rapatrié. Il propose que

l'étudiant rapatrié soit mis dans les conditions d'internat dès la première année des candidatures car il n'a pas d'aide familiale car cette dernière se trouve dans l'incapacité puisqu' elle venait de l'exil . Pour cela, académiquement, « **KE**» propose qu'il faut que tout le monde soit traité au même pied d'égalité. Aussi, n'a t- il pas oublié le rôle indispensable des autres étudiants dans le but d'intégrer harmonieusement leurs camarades rapatriés. Pour lui, il ne faut pas qu'il y ait une discrimination à leur égard.

4.5. Conclusion

Dans le chapitre précédent, nous avons pu constater que tous nos enquêtés ont un point commun en ce qui concerne l'interpellation des autorités de l'université du Burundi de pouvoir améliorer les conditions d'intégration des étudiants rapatriés du côté social. Ainsi, tous les cas ont –ils proposé l'admission dans les homes universitaires à tout étudiant rapatrié dès la première année suite au manque de soutien familial.

Dans le chapitre suivant, nous allons mettre en exergue les difficultés sociales rencontrées à l'université du Burundi par les étudiants rapatriés de la Tanzanie qui ont été enquêtés.

exilés non pas pour des raisons sécuritaires mais plutôt pour apprendre à faire du mal. Nous constatons donc que chaque sujet à sa manière de percevoir l'image que les étudiants résidents se font de lui. Les uns présentent une image positive vis-à-vis d'eux tandis que d'autres présentent une image négative en eux.

5.2. Les difficultés relationnelles

S'exprimant à propos des relations nouées par les étudiants rapatriés avec les résidents, certains de nos enquêtés les trouvent positives et certains autres les trouvent négatives. A ce propos« **MA**» avait une vision positive vis à vis des relations qu'il nouait avec les autres étudiants résidents. Même si il a rencontré des difficultés liées aux mauvaises communications, petit à petit, il y a eu une amélioration puisque quelquefois les autres étudiants l'expliquaient ce qu'il n'avait pas compris. « **MA**» déclare aussi qu'il n'a pas rencontré des problèmes relationnels dès son arrivée à l'université du Burundi. En effet, dans les premiers jours, il a été aidé par des amis et surtout ceux de sa région natale. Les bonnes relations se manifestent aussi au moment des travaux de groupe car il collaborait facilement avec ses coéquipiers.

Cependant, cela n'a pas été le cas pour « **MI**» puisque pour ce dernier les autres étudiants lui lancent des mots frustrants qui suscitent en sa personne de mauvais souvenirs des événements qu'il a vécu. Quant à «**WA**», il y a eu une certaine amélioration en ce qui concerne les relations qu'il nouait avec les autres étudiants dès son arrivée par rapport à la situation actuelle. En effet, les autres étudiants lui posaient beaucoup de questions auparavant. Ils voulaient savoir la cause de son exil, étant donné qu'il y a d'autres qui ne se sont pas réfugiés. Selon lui, la situation n'a pas persisté et maintenant il n'a plus de problèmes relationnels. Du côté de « **KE**», nous trouvons une vision positive vis-à-vis des relations avec ses camarades résidents du début jusqu' à la fin de notre entretien.

5.3. Les difficultés de logement

Nul n'ignore que trouver un logement pour tout étudiant qui s'intègre à l'Université du Burundi est une tâche difficile qui peut même constituer un handicap majeur pour l'activité académique et cela en général et pour l'étudiant rapatrié en particulier. Cependant, il y a des étudiants rapatriés qui parviennent à se débrouiller en trouvant du logement. A propos du

problème de logement, « **MI**» nous a signalé qu'il a rencontré des difficultés liées à la distance. En effet, il a loué une maison à Kinama, un quartier localisé loin de son lieu d'étude. Signalons également que ce logement n'avait pas d'électricité mais de l'eau qui, selon lui, pourrait avoir des répercutions négatives sur l'académique.

Dans ce sens, il ne parvenait pas à réviser la matière étudiée puisque il habitait dans une maison non éclairée et en plus de la distance à parcourir, disait- il, il regrette du manque du soutien familial sinon toutes ces difficultés n'auraient pas eu lieu. Cependant, l'autre enquêté « **WA**» le voit sous un autre angle car il a été accueilli par son ancien professeur qui l'avait enseigné en Tanzanie et qui a accepté de le loger convenablement. En plus de cela, dans ce logement, il y avait de l'eau et de l'électricité. Quant au sujet « **KE**», des difficultés de logement n'ont pas manqué car, disait- il, il ne connaissait personne à Bujumbura puisqu'il venait de se rapatrier.

5.4. La gestion de la période d'avant la perception de la bourse

Parvenir à subvenir aux besoins quotidiens pour tout étudiant qui s'intègre à l'Université du Burundi demande une intervention de plusieurs contribuables en particulier la famille. Tenant compte des conditions de vie précaires dans lesquelles se trouvent les fa milles rapatriés, nous constatons que ces dernières se trouvent dans l'incapacité de soutenir matériellement leurs enfants qui veulent bénéficier de cette formation académique. Malgré cette situation, il y a ceux qui parviennent à se débrouiller. A cette question, notre sujet «**MA**» nous a dit qu'il a fait recours à ses amis.

La même situation a été rencontrée chez « **MI**» car lui aussi n'avait pas de famille capable de le soutenir dans tous ses besoins. Il a profité par chance de son voisin avec qui, il habitait, lequel voisin étudiait à l'E.N.S. « **MI**» continue à montrer la particularité de l'étudiant rapatrié par rapport à ces problèmes. Il dit que même dans la recherche de l'équivalence de son diplôme, l'étudiant rapatrié doit payer cinq cent francs burundais par exemplaire. Et, cela vient pour l'enfoncer dans sa situation de vie précaire.
Quant à «**WA**», avant la perception de la première bourse, il a rencontré beaucoup de difficultés car, lors de son retour de l'exil, il a constaté que tous les biens familiaux ont été pillés et brûlés pendant la crise. Enfin s'agissant du sujet« **KE**», il n'y a pas de particularité liée à sa situation de rapatrié. En effet, pour lui, avant la perception de la première bourse, il a

eu des difficultés comme tout autre étudiant car il faisait recours à ses amis pour contracter des dettes.

5 .5.Conclusion

Pour aborder les difficultés d'ordre académique, il nous a fallu traiter en premier lieu celles d'ordre social car, nous avons constaté que pour qu'il y ait une intégration d'ordre social et académique harmonieuse, les deux aspects doivent être complémentaires et intimement liés. En plus, dans ce chapitre, certains de nos sujets ont pu souligner l'importance du social en vue d'une préparation de l'académique. Nous serons alors obligé, dans le chapitre suivant d'aborder le domaine académique, pour voir s'il y a eu des répercutions en provenance du social.

CHAPITRE 6 : LES DIFFICULTES ACADEMIQUES RENCONTREES A L'UNIVERSITE DU BURUNDI PAR LES ETUDIANTS RAPATRIES

6 .0. Introduction

Comme nous avons eu l'occasion de passer en revue des défis d'ordre social rencontrés par les étudiants rapatriés de la Tanzanie quelques obstacles académiques rencontrés par l'étudiant rapatrié dans cette institution. En effet, pour explorer cet aspect, nous allons nous baser sur les propos recueillis auprès de nos enquêtés.

6.1. L'acquisition des connaissances

Dans le domaine académique, comme partout ailleurs dans la vie quotidienne, savoir utiliser une méthode dans n' importe quelle activité présente un avantage du côté de l'utilisateur mais aussi pour le bénéficiaire. Et cela en général et à l'Université en particulier car les étudiants qui s'y intègrent proviennent d'un autre système d'enseignement secondaire pour s'intégrer dans un autre système académique. Ainsi, l'étudiant rapatrié peut avoir un jugement positif ou négatif vis-à-vis de son apprentissage.

Pour L. NSABIMANA, l'apprentissage est : *« Un changement dans la personne conséquemment à son interaction avec l'environnement et qui la rend capable d'entretenir des relations plus adéquates. L'apprentissage véritable augmente l'expérience personnelle.»*[1]
Du côté de «**MI**», il n'y a pas de particularité vis-à-vis de l'étudiant rapatrié en rapport avec les méthodes de transmission des enseignements puisqu' il dit que tout le monde est surchargé du travail académique et par conséquent, ils manquent du temps pour réviser la matière. A ce sujet, «**WA**», nous a signalé qu'en rapport avec les méthodes d'enseignement, rien ne sert à distinguer le rapatrié d'un non rapatrié. En effet, il n'a pas fait l'université en exil mais l'école secondaire dans le système éducatif burundais.
Le même avis a été soutenu par notre enquêté «**KE**» car, il n'y a pas de problèmes particuliers à l'étudiant rapatrié en rapport avec les méthodes d'enseignement. En effet, à l'Université du

[1] NSABIMANA, L., Analyse critique du système d'évaluation des enseignements à l'université du Burundi, U.B., F.P.S.E, 2002, p.23.

Burundi, les enseignements sont transmis de la même manière pour tout le monde sans distinction aucune.

6.2. Les problèmes docimologiques

Pour que l'acte pédagogique soit bénéfique vis- à -vis du bénéficiaire, il s'avère nécessaire qu'il y ait une méthode adéquate de transmission des apprentissages et bien plus, une évaluation objective de ces derniers. Ainsi, cela suppose l'impartialité de la part de l'évaluateur comme le dit NEIZET G. et CAVERNI J. P., lorsqu' ils estiment que :

« Pour aboutir à une appréciation plus apte du niveau de l'élève, il conviendrait à tout le moins que les différentes évaluations soient effectuées de manière indépendante les unes des autres et notamment sans que les jugements antérieurs influencent les jugements successifs. »[1]

L 'Université englobe plusieurs étudiants de nationalité et de cultures différentes. C'est dans cette perspective que l'un ou l'autre pourrait se sentir mal à l'aise vis- à -vis de la manière dont il est évalué qui pourrait avoir des conséquences néfastes sur le rendement académique. Parmi les étudiants qui s'intègrent à l'Université du Burundi, les rapatriés pourraient juger positivement ou négativement la façon d'évaluation dans cette institution puisqu' ils ont évolué en exil. A ce propos, « **MA**» critique négativement la manière d'évaluation de l'université du Burundi de façon générale. « **MA**» nous a indiqué que les professeurs donnent peu de questions sur une matière vaste ce qui conduit à un nombre élevé d'échecs.

La même idée a été donnée par «**MI**» puisqu' il nous a souligné qu'en ce qui concerne la manière d'évaluation, il n'y a pas de problèmes particuliers aux rapatriés puisque les professeurs donnent peu de questions à tout le monde sur une vaste matière comme s'ils ont l'intention de faire échouer tout le monde. Quant à « **WA**», il nous a dit qu'il n'a pas fait l'enseignement supérieur en exil plutôt l'enseignement secondaire. En effet, il ne pourrait pas critiquer les méthodes d'évaluation de l'Université car, elles sont différentes de celles de l'école secondaire. Nous trouvons la même opinion chez « **KE**» car il n' y a pas de problèmes d'évaluations que rencontre l'étudiant rapatrié puisque tout le monde , rapatrié ou pas est soumis aux mêmes conditions d'évaluation.

[1]NEIZET, G. et CAVERNI, J. P., « Les procédures d'évaluation ont- elles leur responsabilité dans l'échec scolaire? » In Revue Française de pédagogie, n° 62, Janvier- Mars, 1983, p.7.

6.3. Conclusion

Pour clore ce chapitre, il est fort remarquable que, du point de vue académique, les étudiants qui se sont réfugiés à partir des années 1993, qui, ont fait objet de notre recherche, n'ont pas des problèmes particuliers. En effet, nous avons constaté qu'ils ont étudié leurs écoles secondaires en exil mais, dans le même système éducatif que ceux restant au Burundi. C'est dans cette logique alors qu'ils n'ont pas souligné clairement les problèmes particuliers d'ordre académique dans cette institution.

CHAPITRE 7 : LES PERSPECTIVES POUR UNE MEILLEURE INTEGRATION DES ETUDIANTS RAPATRIES DE LA TANZANIE A L'UNIVERSITE DU BURUNDI

7 .0.Introduction

L'intégration des étudiants à l'Université du Burundi en général est une tâche difficile qui nécessite la contribution de tous les acteurs entre autre l'administration mais aussi la part des étudiants regroupés au sein de leurs associations communales ou provinciales est d'une importance capitale. En effet, au moment de ces rites d'intégration tous les groupes sociaux n'ont pas les mêmes difficultés. Cela est dû aux circonstances antérieures dans lesquelles ils ont vécu au cours de leurs cursus de formation du cycle secondaire et cela en général et pour les rapatriés en particulier. Ces événements vécus suscités par ces rites d'initiation peuvent porter à l' égard des concernés des retombées négatives sur le plan psychologique notamment des comportements anti- sociaux comme le souligne TIECHE quand il précise :

« Soumis à toutes les contraintes, toutes les angoisses, tous les malheurs, nous assistons à la disparition progressive de la paix intérieur. Or, celle- ci est indispensable à la santé. Sans elle, nous prenons une attitude de défense, nous devenons égoïstes, sans cesser pourtant d'être angoissé, car notre sensibilité refoulée n'en est que plus active et plus profonde.»[1]

C'est dans cette rubrique que pour intégrer harmonieusement ce groupe qui connaît une certaine particularité, l'instauration de certaines démarches est d'une grande importance.

7.1. Du point de vue social

Le social et l'académique sont intimement liés pour permettre à l'étudiant d'atteindre l'objectif qu'il s'est fixé. Nous tenons alors à vous signaler que l'étudiant rapatrié n'est pas écarté de cette réalité car il a besoin d'éprouver sa sécurité sociale en vue de nouer une bonne cohabitation avec ses camarades résidents. Par conséquent, de poursuivre sa tâche académique.

[1] TIECHE, M., Cité par MANIRAKIZA, R., in Problématique de la réinsertion socioprofessionnelle des ex-militaires au chômage, U.B, F.P.S.E, 2001, p.101.

7.2. L'octroi du logement dès la première année des candidatures

Généralement, trouver du logement pour tout étudiant qui s'intègre à l'Université du Burundi n'est pas une tâche facile. Quelquefois, les étudiants font recours aux familles ou à certains membres de leurs familles qui acceptent de les héberger pendant cette période des années de candidatures. Ils peuvent le soutenir aussi matériellement en vue de chercher une maison à louer dans des quartiers périphériques de l'Université du Burundi. Cependant, tenant compte des conditions de vie précaire dans lesquelles se trouvent les familles rapatriées, elles sont dans l'incapacité de leur venir en aide pour qu'ils puissent poursuivre l'enseignement supérieur dans ladite université.

A ce sujet, « **MA**» interpelle aux autorités l'université du Burundi de prendre en charge l'étudiant rapatrié en lui accordant un logement dès la première année. Il souhaite que les étudiants rapatriés soient traités comme des cas sociaux. «**MA**» ajoute aussi que les autres étudiants résidents ont eux aussi un rôle non négligeable dans le processus d'intégration de leurs camarades rapatriés. Pour lui, les étudiants résidents doivent savoir que leurs camarades rapatriés sont eux aussi des burundais. Par conséquent, ils n'ont pas besoin d'être discriminés d' une part ou d'une autre puisqu' ils sont en mesure de participer avec les autres au développement de leur pays natal.

La même idée a été soutenue par « **MI**» car, il propose à l'Université du Burundi de mettre les étudiants rapatriés dans les conditions d'internat dès la première année puisqu' ils ont des problèmes particuliers à eux. « **MI**» conseille les étudiants résidents de contrôler le langage qu'ils utilisent au moment de la période d'intégration car, à cela, les rapatriés se souviennent des moments difficiles qu'ils ont vécus et par conséquent se sentent traumatisés. A propos du rôle de l'Université du Burundi dans l'intégration sociale des rapatriés «**WA**» nous a fait remarquer que l'Université du Burundi pourrait accorder les conditions d'internat à l'étudiant rapatrié puisqu'il n'a pas de soutien familial pour parvenir à couvrir ses besoins tant primaires que secondaires.

Concernant le rôle des résidents, dans la facilitation de l'intégration des étudiants rapatriés, « **WA**» propose l'organisation des conférences à leur intension et la cessation de leur adresser des mots à caractères ethniques. Selon « **KE**», l'Université du Burundi devait

aider socialement un rapatrié en le mettant dans des conditions d'internat pour que pendant cette période d'attente de la bourse pour les autres soutenus par leurs familles, notre rapatrié n'abandonne pas les études suite au manque d'aide familiale. A ce moment, « **KE**» nous a signalé que dans le but de faciliter une meilleure intégration des étudiants rapatriés, les autres étudiants résidents doivent éviter toute forme de discrimination à l'égard de leurs camarades rapatriés.

7.3. Du point de vue académique

Le volet académique est l'autre point de vue saillant qui nécessite d'être mis en évidence dans le processus d'intégration des étudiants qui s'intègrent dans ladite institution. Et cela, dans le but de pouvoir lever toute forme d'équivoque pouvant entraver l'évolution harmonieuse de l'étudiant vis-à-vis de son rendement. En effet, dans le domaine pédagogique comme partout ailleurs dans la vie quotidienne, il importe de partir avec une méthode adéquate dans toute activité pour atteindre l'objectif escompté.

7.4. L'utilisation des méthodes d'enseignement et d'évaluation

A l'Université du Burundi comme ailleurs, la bonne méthode d'enseignement est de grande nécessité car elle permet à l'enseigné de participer à sa propre formation. En effet, pour notre étude se rapportant à connaître la contribution de l' Université du Burundi pour intégrer académiquement et socialement les étudiants rapatriés de la Tanzanie, il n' y a pas d'obstacles particuliers qui handicapent leur intégration académique. En effet, en ce qui concerne les méthodes d'enseignement et d'évaluation, tous nos enquêtés nous ont signalé qu'ils n'ont pas fait l' université en exil pour pouvoir comparer les méthodes d'enseignements utilisées. Bien plus, l'enseignement secondaire n'est différent de l'enseignement supérieur.

Autrement dit, rien ne sert à accorder de la faveur académique à l'étudiant rapatrié seulement. A ce sujet, « **MI**» nous a dit qu'il ne voit aucun problème en rapport avec les études puisqu' il a étudié dans le même système qu'au Burundi. La même idée a été soutenue par «**WA**» quand il nous a dit qu'académiquement, il ne doit y avoir aucune distinction. En effet, du coté des études, l'étudiant rapatrié doit être traité de la même manière que le résident. Bien plus, « **KE** » propose que, du côté académique, tout le monde soit traité au même pied d'égalité.

CONCLUSION GENERALE

Pour conclure en rapport avec la recherche entreprise, il s'avère nécessaire de rappeler les points saillants qui constituent notre recherche. Elle est subdivisée en deux parties principales à savoir le cadre théorique et méthodologique d' une part; la présentation, l'analyse et l'interprétation des résultats d'autre part Dans la partie théorique, nous avons défini certains concepts-clés, et préciser l'objectif général ainsi que les objectifs spécifiques. Nous avons également exposé la méthodologie que nous avons utilisée ainsi que les techniques de collecte des données.

Dans la deuxième partie, nous avons procédé à la présentation, l'analyse et l'interprétation des résultats de notre recherche. Les résultats de notre recherche sont les suivants:

Concernant notre premier objectif spécifique, libellé comme suit:*« Cerner les difficultés d'ordre social rencontrées par les étudiants rapatriés de la Tanzanie à l'Université du Burundi»* , nous avons pu nous rendre compte que les étudiants rapatriés de la Tanzanie qui ont fait l'Examen d'Etat dans les camps des réfugiés burundais et qui viennent s'intégrer à l'Université du Burundi pour continuer l'enseignement supérieur se heurtent à des difficultés liées au regard négatif que portent sur eux leurs camarades étudiants. Ils sont étiquetés de malfaiteurs,. Ces étudiants sont aussi confrontés à des difficultés de trouver un logement et de se prendre en charge étant donné que leurs familles mènent aussi une vie précaire. Donc cet objectif a été atteint

En ce qui concerne notre deuxième objectif spécifique libellé comme suit : *« Découvrir les difficultés d'ordre académique que rencontrent les étudiants rapatriés de la Tanzanie qui s'intègrent à l'Université du Burundi »,* nous avons constaté que comme ces étudiants se sont réfugiés à partir des années 1993, ils ont été acheminés dans des camps de réfugiés où ils étudiaient dans le même système éducatif et suivaient le même programme que ceux restés au Burundi. Nos enquêtés nous ont affirmé que du point de vue académique, il n'y a pas de problème particulier, les difficultés qu'ils éprouvent ne sont pas liés à leur situation de rapatriés. Donc, cet objectif a aussi été atteint.

Concernant le troisième objectif spécifique qui cherchait à : *« saisir les perspectives pour une meilleur intégration des étudiants rapatriés de la Tanzanie qui s'intègrent à l'Université du*

Burundi.», nous avons eu l'occasion de constater que ces derniers ont besoin d'une prise en charge c'est-à-dire d'un accueil bienveillant de la part des autres étudiants pour qu'ils s'intègrent socialement. C'est dans cette perspective que certains de nos enquêtés, dans le but d'être réintégrés harmonieusement, ont suggéré certaines propositions à l'endroit du gouvernement, de l'Université du Burundi ainsi qu'à l'endroit des étudiants eux-mêmes. Cet objectif a également été atteint

En ce qui concerne notre objectif général qui était libellé comme suit : *«Etudier la problématique d'intégration socio-académique des étudiants rapatriés de la Tanzanie à l'Université du Burundi»*, après avoir analysé exhaustivement toutes les difficultés rencontrées par ces étudiants, nous avons pu constater que le problème majeur est d'ordre social et non académique car ils se heurtent à des défis liés au logement, aux bonnes relations sociales avec leurs camarades d'autant plus que ces derniers développent certains préjugés à leur égard.

A la fin de notre travail, nous tenons à reconnaître les limites car nous nous rendons compte qu'il y a d'autres aspects du problème qui mériteraient d'être explorés. Si nous devrions mener une autre recherche, nous l'orienterions dans ***l'exploration du vécu psycho-sociologique des étudiants rapatriés***. Enfin, nous ne pouvons pas terminer notre travail sans émettre quelques suggestions qui peuvent contribuer à l'amélioration de l'intégration des étudiants rapatriés à l'Université du Burundi.

SUGGESTIONS

Nous donnons quelques suggestions à quiconque sera capable d'apporter une contribution en vue de faciliter l'intégration socio-académique des étudiants rapatriés de la Tanzanie à l'Université du Burundi. Par là, nous soulignons le rôle du gouvernement, de l'Université du Burundi, sans oublier les étudiants.

Au gouvernement, nous proposons de faire un suivi des étudiants rapatriés qui s'intègrent à l'Université du Burundi, cela leur permettra de s'adapter harmonieusement dans cette institution.

Aux autorités de l'Université du Burundi, nous proposons :

- De mettre l'étudiant rapatrié dans des conditions d'internat, c'est-à-dire lui donner une chambre et une carte de restauration dès la première année.
- D'organiser des séances d'information dans lesquelles les étudiants trouveront quelques conseils en rapport avec l'accueil des nouveaux étudiants en général et des rapatriés en particulier.
- De mettre en place un service chargé de l'intégration des étudiants rapatriés.

Aux étudiants résidents, nous suggérons :

- D'accueillir avec bienveillance leurs camarades rapatriés en vue de leur montrer qu'ils sont les bienvenus dans leur pays natal.
- De lutter contre les préjugés négatifs à l'égard de leurs camarades rapatriés.
- De veiller à ce que ces étudiants ne soient pas discriminés d'une façon ou d'autre par quiconque serait de mauvaise foi.
- D'aider leurs camarades rapatriés via les associations communales ou provinciales dans lesquelles se regroupent les étudiants de l'Université du Burundi.

Aux étudiants rapatriés, nous suggérons d'avoir confiance en leur camarades résidents pour mener une bonne cohabitation

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages généraux

1. BOUCHER, M., Les théories de l'intégration entre universalisme et différenciation, L' L'Harmattan, Montréal (Q.C), 2000.
2. BOUDON, R., Les méthodes en Sociologie, Paris, PUF, 1979.
3. BONBOIR, A., Une pédagogie pour demain, Paris, PUF, 1974.
4. DONNAY, J., et RAMAINVILLE, M., Enseigner à l'Université : Un métier qui s'apprend? Bruxelles, De Boeck université, 1966.
5. FESTINGER, L., et KATZ, D., Les méthodes de la recherche dans les Sciences sociales, Paris, PUF, 1974.
6. FLIS- ZONABEND, F., Les Lycéens de Dakar, Essai de Sociologie de l'Education, Maspero, Paris, 1968.
7. KLINEBERG, O. et BEN BRIKA, J., Etudiant du tiers- monde en Europe, Paris, P.U.F., 1972.
8. LAGACHE, D., L'Unité de la Psychologie, Paris, PUF, 1979.
9. LEON, A., Manuel de Psychopédagogie Expérimentale, Paris, PUF, 1977.
10. MUCHIELLI, R., L'entretien de face à face dans la relation d'aide, Paris, E.S.F, 1975.
11. MOSCOVICI, S., La Psychanalyse, son image et son public, Paris, PUF, 1961.
12. ORTIGUES, M-C et ORTIGUES, E., Œdipe Africain, Paris, PUF, 1966.
13. ROBERT, M., et al., Les Fondements des étapes de la recherche Scientifique en psychologie, Paris, Maloine, 1982.
14. SCHARNITZKY, P., Les pièges de la discrimination, Paris, P.U.F., 1998.

II. Dictionnaires

1. Encyclopaedia Universalis, Volume 13, France, Paris, 1980.
2. LAFON, R., Vocabulaire de la Psychologie et de la Psychiatrie de l'enfant, Paris, PUF, 1979.
3. ROLAND, D., et FRANÇOISE, P., Dictionnaire de Psychologie, Paris, PUF, 1979.

III. Mémoires

1. BUKURU, G., Etudes des problèmes psychosociaux rencontrés par les déplacés dans leurs sites, Mémoire, UB, F.P.S.E, 1998.
2. BUTOYI, J., Etude des difficultés d'intégration des étudiants Zaïrois à l'Université du Burundi, Mémoire, UB, F.P.S.E,1994.
3. MANIRAKIZA, R., Problématique de la réinsertion socio-professionnelle des Ex-militaire au chômage, Mémoire, UB, F.P.S.E, 2001.
4. NIYONKURU, S., Problématique de la réintégration socio-professionnelle des Ex-combattants ayant bénéficié de la formation professionnelle. Mémoire, UB, F.P.S.E, 2008.
5. NSABIMANA, L., Analyse critique du système d'évaluation des enseignements à l'Université du Burundi, Mémoire, UB, F.P.S.E.2002.
6. NZIGAMASABO, M, Etude Psychosociologique de quelques difficultés d'adaptation au milieu universitaire, Mémoire, UB, F.P.S.E, 1981.

IV. Autres documents

1. http:// www.m2real.Org/spip.php? Article 66 ,octobre 2011.
2. H.C.R, Convention Internationale relatives aux réfugiés, Génève, 1951.
3. NOVELLI, N.P., un séminaire sur la recherche qualitative, Washington,1986.

ANNEXES

ANNEXE 1 : PRESENTATION ET CONSIGNES, VERSION KIRUNDI POUR LES ETUDIANTS RAPATRIES

Jewe nitwa KWIZERA Cyriaque, ndi umunyeshure wo muri Kaminuza y' Uburundi mu gisata cigisha ivy' imico n'imigenzo be n' ubuhinga bw' ukurera.

Ndiko ntegura igikorwa kimpa uburenganzira bwo kuronka uruparo rw' umutsindo nkaba nashaka ko wonterera agacumu k'ubumwe mu kumpa ivyiyumviro ku vyerekeye ibijanye n' ico gikorwa.

Ivyo uza kumbwira vyose ndabikeneye cane. Ntegerezwa kubifata nk' uko ubimbwiye. Nico gituma nza gukoresha aka kuma ko gufata amajwi kugira ntihagire ibinsiga, nkagusaba ko utogira amakenga kuko ivyo uza kumbwira vyose ntawuzomenya ko ari wewe wabivuze. Bizoguma mw' ibanga hagati ya jewe na we.

Urakoze.

ANNEXE 2 : GUIDE D'ENTRETIEN EN KIRUNDI AVEC LES ETUDIANTS RAPATRIES DE LA TANZANIE A L'UNIVERSITE DU BURUNDI.

1. Umwidondoro

-Umwaka yahungiyeko
- Umwaka yahungukiyeko
- Inkambi y' impunzi yashikiyemwo
-Igisata yigamwo
Umwaka w' ishure agezemwo

2. Ikiyago bwite

2.1·Hari ingorane zijanye n 'imibano wagize ushitse muri kaminuza y'uburundi?

- Ni nde yakwakiriye ugishika muri Kaminuza y' Uburundi?
- Wabonye gute ukuntu bakwakiriye?
- Vyagenze gute kugira uronke indaro?
- Iyo ndaro wayironse muyihe karitiye?
- Iyo ndaro yarimwo amatara n'amazi?
- Imigenderanire wari ufitaniye n' abandi banyeshureyari imeze gute kuva ugishika gushika ubu?
- Hari ibintu ubona abandi banyeshure boba bakwiyumvirako bijanye n'uko woba warahungiye hanze y'igihugu?
- Washoboye gute kwitunganya mu tuntu twa nkenerwa mu gihe wari ukirindiriye
- agafashanyo ka Reta?
- Hari ingorane ugira hagezeko mukora ibikorwa vyo mu migwi?

2.2.Hari ingorane zijanye nivyigwa wagize ushitse muri kaminuza y'uburundi?

- Ubona gute uburyo inyigisho zitangwamwo muri kaminuza y'uburundi?
- Ubona gute uburyo bukoreshwa mu kubaza muri kaminuza y'uburundi?

2.3.Ivyokorwa mu ntumbero yo gufasha iyinjizwa ry'abanyeshure bahungutse muri kaminuza y'uburundi

- Kaminuza y'uburundi yokoreriki umunyeshure ahungutse kubijanye n'imibano?
- Kaminuza y'uburundi yokoreriki umunyeshure ahungutse ku bijanye n'ivyigwa?
- Abandi banyeshure bokoreriki bagenzi babo bahungutse mu ntumbero yo gufasha iyinjizwa ryabo muri kaminuza y'uburundi?

ANNEXE 3 : PRESENTATION ET CONSIGNES POUR LES ETUDIANTS RAPATRIES: VERSION FRANÇAISE

Je m'appelle KWIZERA Cyriaque, je suis étudiant à l'université du Burundi dans la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education.

Je suis en train de réaliser mon travail de fin d'études universitaires. Mon souci est de pouvoir connaître les problèmes d'ordre socio- académiques que tu as rencontrés en tant qu'étudiant rapatrié qui s'est intégré à l'université du Burundi. Je souhaite avoir un entretien avec toi parce que j'estime que tu es la personne la mieux indiquée pour me fournir des informations nécessaires à ma recherche.

Tout ce que tu vas me dire me sera d'une grande importance dans la réalisation de mon travail. C'est pour cette raison que je vais me servir de cet appareil enregistreur pour que rien ne puisse m'échapper.

Je te promets que tous ce que tu vas me fournir revêtira un caractère confidentiel et anonyme et restera entre nous.

Merci

Thème3:Les perspectives pour une meilleure intégration des étudiants rapatriés

- Que pourrait faire l'université du Burundi pour l'étudiant rapatrié du côté social
- Que devrait faire l'université du Burundi pour l'étudiant rapatrié du côté académique?
- Que devraient faire les étudiants résidents à l'égard de leurs camarades rapatriés afin de faciliter leur intégration?

ANNEXE 5 : LES PROPOS DES ENQUETES CAS PAR CAS EN KIRUNDI

CAS «MA»

1 . -Nahunze mu mwaka w'1997.

-Nahungutse mu mwaka w' 2008.

-Mu nkambi y' impunzi yitwa Buryankuru.

- Mu gisata c' icongereza.

- Mu mwaka wa gatatu.

2.1. Ngishika muri Kaminuza y' Uburundi nakiriwe n' abo twavahamwe.

2. Banyakiriye neza.

3. Mu kuronka indaro nikoze ku bagenzi kanatsinda ni bo bari banyijeje ko ata ngorane nzogira.

4. Indaro nayironse mu bwiza.

5. Muri iyo ndaro harimwo amatara n' amazi.

6. Imigenderanire n' abandi banyeshure yari myiza kiretse ko hari igihe vyashika ntitwumvikane ku rurimi.

7. Abarundi barahisha ntibakunda kwerekana canke kuvuga akari ku mutima.

8.Nari mfise amahera makeyi niyo nikozeko kandi Reta yaciye yihuta gutanga agafashanyo.

9. Abarimu bo muri Kaminuza ntibasigura cane barasoma gusa.

10. Mu kubaza babaza ibibazo bike ku cirwa kinini bigatuma umunyeshure ayoberwa.

11. Nta ngorane ngira hageze ibikorwa vyo mu mirwi kuko ivyo ntumva barabinsigurira ivyo batumva nanje nkabibasigurira .

12. Ku vyerekeye imibano Kaminuza y' Uburundi yokworohereza umunyeshure ahungutse mu ku muronsa indaro kuva mu mwaka wa mbere.

13. Ku vyerekeye ingorane z' ivyigwa bivana n' ivyo umunyeshure ahungutse yakurikiranye mu buhungiro.

14. Abanyeshure batahunze bo muri Kaminuza y' Uburundi barakwiye kumenya ko bene wabo bahungutse ari abarundi badakwiye gukumirwa ko nabo bafise icoboterera mu kwubaka igihugu cabibarutse.

CAS «MI»

1 . -Nahunze mu mwaka w'1996.

-Nahungutse mu mwaka w' 2007.

- Mu nkambi y' impunzi yitwa Muyovosi.
- Mu gisata c 'inderabigisha mu mugabane w'icongereza n' ikurundi.
- Mu mwaka wa gatatu.

2.1.Nashikiye ku muntu twava hamwe mu karitiye Kinama.

2. Uwo muntu yanyakiriye neza.

3. Mu kuronka indaro vyarangoye cane.

4. Mu nyuma nahavuye nja gupanga hamwe n' umuhungu yiga muri E.N.S

5. Nta matara yari ahari ariko hariho amazi.

6. Mu ntango vyarangora ariko bukebuke biraza ariko ubu naho ni bukebuke kiretse ko hariho amajambo ajanye n' uko nigeze guhunga avugwa na bagenzi bacu batahunze.

7. Abanyeshure bagenzi bacu batahunze biyumvira ko turi inkozi z' ibibi bibaza ko twagiye kwiga ikibi hanze.

8. Naragize ingorane nyinshi muri ico gihe kuko nta mikoro nari mfise ariko kubera nabana n' umuhungu wo muri ENS, utwo aronse yarampa.

9. Ku vyerekeye inyigisho, twiga amasaha menshi bigatuma tutaronka umwanya wo kugira isubiramwo.

10. Abarimu batubaza ibibazo bike kandi bigishije vyinshi.

11. Mu bikorwa vyo mu mirwi nta ngorane ngira kuko ntibanyinuba kandi nanje sindabinuba.

12. Mu ntumbero yo gutsimbataza imibano, Kaminuza y' Uburundi irakwiye kuronderera indaro abanyeshure bahungutse kugira bashikire mu bigo vya Kaminuza kuva mu mwaka wa mbere kuko bafise ingorane bisangije.

13. Nta ngorane mbona ku vyerekeye ivyigwa kuko nize kumwe no mu Burundi.

14. Abanyeshure bagenzi bacu bo muri Kaminuza y' Uburundi barakwiye kuraba amajambo bakoresha mu gihe baba bariko barakira abanyeshure bashasha kuko ku wa hungutse ava muri Tanzaniya nta vyo aba amenyereye kuko nta migirwa y' ukwakira ibayo.

CAS « KE»

1 . -Nahunze mu mwaka w'1997.

-Nahungutse mu mwaka w' 2008.

-Mu nkambi y' impunzi yitwa Mutabira II.

-Mu gisata c 'uburimyi n'ubworozi mu mugabane w'amashamba n'amazi.

-Mu mwaka wa gatatu.

2. 1. Nashikiye ku mugenzi twabanye muri Tanzaniya.

2. Uwo muntu yanyakiriye neza.

3. Uwo muntu niwe yaciye ampa indaro mu misi ya mbere.

4. Hari mu karitiye yitwa Kanyosha(Nkenga- Busoro).

5. Ego muri iyo ndaro harimwo amatara n' amazi.

6. Nari mfitaniye imigenderanire myiza hamwe n' abandi banyeshure kuko baza barambaza ivyo hanze y' igihugu, ingene nabayeyo.

7. Oya nta bintu nabona abandi banyeshure banyiyumvirako.

8. Mu kurindira ko agafashanyo ka Reta gatangwa nikoze ku bagenzi bakampa ingurane.

9. Mu vyerekeye uburyo inyigisho zitangwamwo nta ngorane umunyeshure yahungutse yisangije wenyene.

10. No mu kubazwa nta ngorane kuko uwahunze n'uwutahunze bose babazwa kumwe.

11. Mu bikorwa vyo mu mirwi nta ngorane ngira ndakorera hamwe n' abandi.

12. Ku vyerekeye imibano Kaminuza y' Uburundi yogerageza kuronderera indaro umunyeshure ahungutse mu bigo vya Kaminuza kuva agishika kuko wewe nta mikoro aba afise ava mu muryango kugira ashobore gukota inzu.

13. Ku vyerekeye ivyigwa Kaminuza y' Uburundi yofata kumwe umunyeshure yahunze n'uwutahunze.

14. Ku vyerekeye iyinjizwa abanyeshure bo muri Kaminuza y' Uburundi bogerageza gufata neza bagenzi babo bahungutse ntibabakumire bitwaje ko boba barigeze guhunga.